

# Les Moutiers EN RETZ

*La mer à la campagne*

Page 23

PORTRAIT DE  
MONASTÉRIENNE

ÉTÉ  
2018

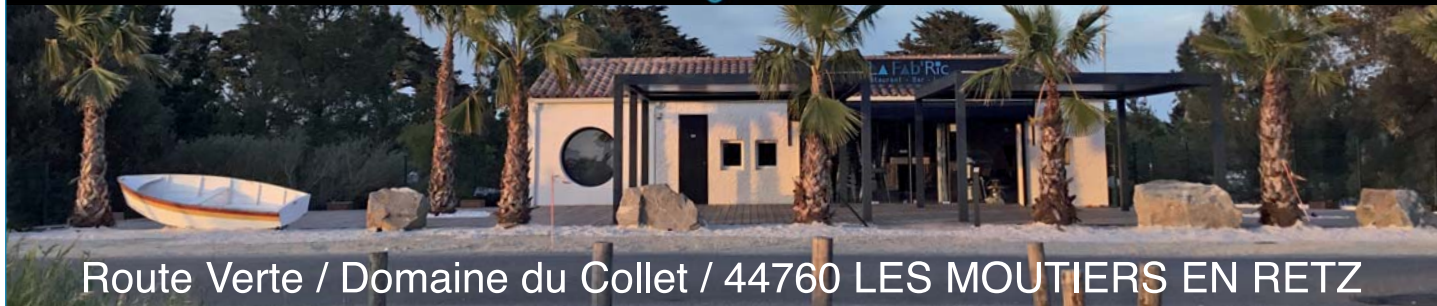


[www.mairie-lesmoutiersenretz.fr](http://www.mairie-lesmoutiersenretz.fr)

# LA Fab'RIC

Restaurant - Bar - Lounge

02 40 64 26 53  
restaurantlafabric@gmail.com



Route Verte / Domaine du Collet / 44760 LES MOUTIERS EN RETZ



Le Moulin des Tréans  
Chambres d'hôtes  
*La campagne en bord de mer*

Renseignements :  
02 51 18 74 52   
lemoulindestreans@outlook.fr

Chemin des Tréans - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ



Pépinière Paysagiste  
**AtlANTIC JArDin**

Pépinière - Laurent Trouillard | Paysagiste - Fabrice Dousset  
port. 06 61 03 31 02 | port. 06 99 54 19 70  
arbres, arbustes, création, entretien,  
palmiers, fruitiers, dallage, éclairage...

La Rairie - 44760 Les Moutiers en Retz  
Tél. 02 40 21 93 96 - [www.atlanticjardin-pepinieres.fr](http://www.atlanticjardin-pepinieres.fr)

# latitude

## COIFFURE

[www.coiffure-latitude.com](http://www.coiffure-latitude.com)

Les Moutiers - Place de l'église Madame - 02 40 64 66 96

La Bernerie — Pornic — Le Clion  
02 40 82 71 03 02 40 82 01 21 02 40 64 61 31



## IMMOLLIVIER

Agence immobilière  
20 bis rue du Prieuré  
44760 LES MOUTIERS EN RETZ

Sandra OLLIVIER | Karine LAROCHE  
06 60 22 68 77 | 06 50 71 16 60  
[sandra.ollivier444@hotmail.fr](mailto:sandra.ollivier444@hotmail.fr) | [karine.laroche@outlook.fr](mailto:karine.laroche@outlook.fr)

[www.immollivier.com](http://www.immollivier.com)

## Boucherie - Charcuterie - Traiteur



### FURET Père & Fils

Laurent et Jonathan

Charcuterie à l'ancienne,  
Boudins, Andouillettes,  
Rillettes, Rillons...

5 place de l'Eglise Madame  
44760 Les Moutiers en Retz **02 40 82 72 31**

## POISSONNERIE

Des Moutiers



Spécialiste des produits côtiers

Présent sur les marchés  
toute l'année de :  
Le Bernerie, Pornic, La Birochère

8 place de l'Église  
44760 LES MOUTIERS EN RETZ  
Tél. 02 40 64 69 46

Ouvert toute l'année



## Chères Monastériennes, Chers Monastériens,

Le premier semestre 2018 fut marqué par d'importants travaux réalisés dans le cadre du PAPI. Ils ont pour objectif d'améliorer la sécurité des biens et des personnes au regard d'aléas auxquels notre position littorale nous expose naturellement. L'inauguration de l'ensemble des travaux nous a permis de saluer la qualité de la maîtrise d'ouvrage assurée par les services de la communauté d'agglomération et d'exprimer notre reconnaissance à l'ensemble de notre territoire qui, via la compétence GEMAPI, supporte, en complément des subventions, le coût de ces infrastructures. Après une consultation élargie, un mobilier urbain adapté au Boulevard de l'Océan sera mis en place par la commune pour la saison 2019 complété par le parcours de santé des Roches Rouges, dès finalisation des accords nécessaires avec le conseil départemental, détenteur des terrains. Les travaux de la route du Collet, sont en cours. En cohérence avec l'ambition territoriale en matière de cheminement doux, une matérialisation claire de la piste cyclable et un cheminement piétonnier protégé ont été privilégiés, tout en maintenant le maximum de stationnements.

Chaque début de saison est l'occasion de saluer le dynamisme de nos associations, des professionnels du tourisme, de nos commerçants et de l'ensemble des acteurs économiques. Je suis heureuse de vous annoncer le lancement du nouveau site internet des Moutiers en Retz qui permettra de mieux mettre en lumière notre belle commune, de donner un accès facilité aux informations et services susceptibles de vous être utiles, de présenter les événements qui s'y déroulent en toute saison et bien sûr, les animations estivales

Je vous souhaite un très bel été vous permettant de profiter pleinement des plaisirs de la mer et de la campagne.

Pascale Briand,  
Maire



Revue municipale N° 138  
ISSN 1269-5882 - Dépôt légal : juin 2018  
Tirage : 1500 exemplaires  
Directrice de la publication : Pascale Briand  
Rédaction : commission Information  
Réalisation : Editions Offset 5  
Crédit photos : mairie des Moutiers en Retz,  
Association D'clic en Retz,  
www.mairie-lesmoutiersenretz.fr

## SOMMAIRE

■ Rétrospective.....	p.2
■ L'actualité des élus et des services.....	p.5
■ Histoire-Patrimoine.....	p.18
■ La parole aux plus jeunes.....	p.19
■ Le coin bibliothèque.....	p.22
■ Portrait de monastérienne.....	p.23
■ Dossier.....	p.24
■ La vie économique.....	p. 28
■ Du côté des associations.....	p.32
■ Agenda.....	p.36

7 janvier 2018



*Vœux de la municipalité, salle Jean Varnier*

17 mars 2018



*Le carnaval des enfants*

26 mai 2018



28 avril 2018



*Régate « cata » du club nautique*

Du 30 avril au 4 mai 2018



*Le séjour des Farfadets à la Commanderie d'Arville*

16 juin 2018



*Fête de l'école*



**La Cave Saint Bernard** **Ambiance Bistrot, Cave!**  
**BAR À VINS**  
 Grands vins de France, régionaux...  
 Grands whiskies - bières belges

Prenez le temps d'un BON moment

**OUVERT 7j/7**  
 En JUILLET et AOÛT

Ouverture du mardi au samedi 10h-15h & 17h-22h  
 Dimanche jusqu'à 15h.

09 86 29 35 85 / 06 15 96 37 78  
 5<sup>Ter</sup> place de l'Eglise Madame - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ

Lauréat  
 CCI Saint-Nazaire  
**mon commerce**  
 a des idées

**Proxi SUPER**

**OUVERT 7j/7**

Distributeur PAIN 24h/24

02 51 74 61 88  
 Les Moutiers en Retz

du lundi au vendredi: 9h-12h30 et 16h-19h30  
 Samedi: 9h-13h et 16h-19h30 - Dimanche: 9h-13h  
 Juillet et Août: 8h30 à 20h SANS INTERRUPTION

**BAR \* TERRASSE \* OUVERT À L'ANNÉE**  
**RESTAURANT TRADITIONNEL**

**SPECIALITÉS**  
 GRENOUILLES ET ANGUILLES  
 FRITES MAISON  
 FRUITS DE MER

**JOURNÉE À THÈME LE VENDREDI**

**Le Port du Collet**  
 44760 Les Moutiers-en-Retz  
 ☎ 02 40 21 10 27  
 WWW.LECLUSIER.COM

la Maison DE L'ECLUSIER

**Centre Hippique de la Mer**

Brigitte GUILLOU

38 route du Collet - 44760 Les Moutiers en Retz  
 Tél. 02 40 64 64 51 - Port. 06 80 84 27 12

Equitation • Chevaux et poneys • Stages • Cours • Promenades et randonnées

centrehippiquedelamer@orange.fr  
 www.centrehippiquedelamer.ffe.com

**MAISON DE LA PRESSE** Fred & Céline

**Lournaux**

9 place de l'Eglise  
 Les Moutiers en Retz ☎ 02 40 82 72 08

**Les Délices de l'Air Marin**

Glaces, Sorbets, desserts glacés, yaourts, lait cru, fabriqués à la ferme

**Vente directe ! Magasin à la ferme**

Gwendoline ROCHER - 06 32 50 54 80  
 GAEC L'AIR MARIN - 2 bis, La Fradouillère  
 44760 LES MOUTIERS EN RETZ  
 delicesairmarin@orange.fr - www.delicesairmarin.com

**Ets Yvan Avril**  
 Ostréiculteur - Expéditeur

Le Port du Collet  
 44760 Les Moutiers en Retz  
 Tél. 02 40 21 44 21  
 Email : avril.huitres@orange.fr

**Vente Huîtres 24h/24**

**Vente d'huîtres et de moules**

en magasin

**Juillet et Août** ← **Septembre à Juin**  
 Lundi au dimanche  
 de 10h à 12h et de 16h à 19h

Lundi au vendredi  
 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
 Samedi et dimanche 9h30 à 12h

**ARTISAN BOULANGER • PÂTISSIER**

*Nathalie et James Mellerin*

02 40 82 75 47

11, rue de l'Abbé Baconnais - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ



## Les Farfadets à la commanderie d'Arville

Du 30 avril au 4 mai, le Centre de Loisirs « Les Farfadets » organisait pour la première fois un séjour de cinq jours et quatre nuits avec vingt-deux enfants du CP au CM2.

Basé sur le projet pédagogique du centre orienté vers la découverte de l'artisanat, ce séjour avait pour thème « découverte de l'artisanat médiéval ».

Situé dans un cadre atypique et historique d'une ancienne commanderie templière à Arville (Loir-et-Cher), le groupe était logé sur place et toutes les activités se déroulaient sur le site, riche en bâtiments et extérieurs bien entretenus.

Ainsi petits et grands ont pu découvrir

et réaliser de nombreuses activités telles que le pain viennois, un bracelet en cuir, la taille d'un bloc de pierre, une enseigne d'artisan...

Un voyage riche en découvertes, en émotions et en partages entre enfants, animateurs et intervenants pour de joyeux souvenirs...

## Cérémonie du 8 mai 2018

Le 8 mai, la population s'est regroupée autour de Madame le Maire, des élus municipaux, du conseil municipal des enfants, des porte-drapeaux et des anciens combattants de l'union nationale des Combattants (UNC), pour commémorer le 73<sup>e</sup> anniversaire de la capitulation nazie de 1945. La cérémonie a débuté par un rassemblement devant la mairie puis un dépôt de gerbe et la lecture du message des anciens combattants par le Président Gilles GUIHARD

au carré militaire britannique du cimetière communal, devant le mémorial des soldats victimes du naufrage du Lancastria le 17 juin 1940.

La cérémonie s'est poursuivie au monument aux morts de la commune. À la lecture d'un message du secrétaire d'Etat auprès du ministère de la Défense par Madame le Maire, ont succédé l'appel aux morts pour la France et un dépôt de gerbe. Une Marseillaise, entonnée avec ferveur par l'assistance, a rompu la minute de silence.

La commémoration a été clôturée par la remise de la médaille de la reconnaissance du maintien de l'ordre en Algérie à : Joseph Pedoux, Yves Renaudineau et Raymond Jaunet par Madame le Maire.

Le verre de l'amitié offert par la municipalité a clos cette matinée dans une belle convivialité.

À l'occasion de cette cérémonie, a été mis en place le nouveau mâât des couleurs, projet de notre ami Jean-Yves Jaunet.



## Centenaire de la guerre 1914-1918

La municipalité, la paroisse et l'association UNC des anciens combattants des Moutiers-en-Retz ont souhaité rendre un hommage individuel aux soldats Morts pour la France durant la Grande Guerre en mettant aussi en exergue notre tradition multiséculaire du culte des défunts.

A cet effet, à la date du centième anniversaire du décès de chacun d'entre eux un glas est sonné à 9h00, la lanterne des morts est allumée de 9h00 à 19h00.

Deux enfants de la commune sont Morts pour la France en 1918

Ainsi, seront honorées en cet été 2018 les mémoires de :

- Julien Rondeau, le 19 juillet
- Éloi Blanchard, le 20 août





## La réalisation du revêtement du Boulevard de l'Océan a été retardée. Pour quelles raisons ?

La physionomie du boulevard de l'Océan a évolué du fait des travaux de confortement de nos protections vis-à-vis des risques d'inondation.

Il est important de noter que la commune a attaché beaucoup d'importance à l'aspect de ces modifications et à l'esthétique du boulevard.

Pour ce faire, la rehausse du muret en front de mer a été limitée, pour atteindre le niveau de protection d'une plus grande hauteur, une forme dite "chasse-mer" a été retenue bien que plus difficile et coûteuse à réaliser.

Les murs arrière ont été réalisés en pierres apparentes pour donner plus de "caractère" à cet espace.

Avec le même souci d'améliorer l'aspect final, un enrobé "beige foncé" a été retenu pour le revêtement de la promenade de manière à parfaire la qualité visuelle de l'ensemble.

Malheureusement au cours de la réalisation du revêtement, plusieurs défauts ont été constatés, notamment :

- Traces noires laissées par les engins de chantier,
- Mauvais compactage du bitume à certains endroits probablement suite à des difficultés de maîtrise du processus de mise en œuvre.

Les défauts de compactage d'un revêtement d'un enrobé à chaud risquent fortement de réduire

sa résistance et sa tenue dans le temps, chacun a pu constater l'effritement précoce du bitume plus particulièrement le long des murs.

Pour toutes ces raisons, la commune des Moutiers en Retz et la Communauté d'Agglomération de Pornic, maître d'ouvrage de ces travaux, ont demandé leur arrêt, l'enlèvement de ce qui avait été mal réalisé et la reprise du revêtement selon les règles de l'art.

L'inauguration de l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre du programme PAPI a eu lieu le 23 juin 2018.

## Les travaux de voirie en 2018

Les évolutions budgétaires permettent d'envisager sereinement la remise à niveau de notre réseau routier communal.

La commune s'attache à porter la priorité sur les routes les plus dégradées.

Le plan pluriannuel validé par la commission Voiries bâtiments a permis en 2017 la réfection du Petit Chemin des Sables, de la partie nord de la rue des Sables, du Chemin des

Forges, du Chemin des Courtes et de la rue du Puits Donné.

Pour 2018 les travaux sont orientés en priorité sur la Route du Collet (initialement prévue en 2017 et retardée pour raison de travaux PAPI). Cette voie bénéficiera de la matérialisation d'un cheminement piétonnier et d'une piste cyclable. Un renforcement des éléments de sécurité du carrefour de la route du Collet et de l'avenue Dinet est à l'ordre du jour

ainsi que la réfection du revêtement routier depuis l'avenue Dinet jusqu'au chemin du Lancastria. Ces travaux sont réalisés en début de saison estivale mais ne devraient pas occasionner de coupure de la route du Collet.

Après cette grosse opération de voirie, la commission validera courant d'été, les voies dont la réfection est prioritaire et dont la réalisation pourra être amorcée en septembre.



### La future Maison des associations

Les travaux d'aménagement de la maison Loquet ont débuté ce printemps. Située idéalement en cœur de bourg, elle accueillera à terme les activités associatives dans un espace rénové comportant une salle d'activité de 60 m<sup>2</sup>, sanitaires, espace cuisine et rangements.





## Un diagnostic pour la chapelle de Prigny



*Une chapelle dédiée à St Jean-Baptiste est attestée dans l'ancienne ville de Prigny dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Elle est documentée au XII<sup>e</sup> siècle. Chapelle probablement d'origine castrale, elle devient église paroissiale de Prigny à la fin du Moyen-âge et le reste jusqu'à la Révolution. Un clocher, parfois identifié comme ouvrage défensif, est édifié au XIV<sup>e</sup> siècle. L'église est agrandie vers le sud-ouest et la façade d'entrée reconstruite dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Vers 1661-1662, le maître-autel dédié à St Jean-Baptiste est reconstruit et le retable de la Vierge est construit par Etienne Bedoy architecte et sculpteur originaire des Brouzils en Poitou. Un troisième retable est édifié postérieurement.*

*Après la suppression de la paroisse et de la commune de Prigny (1815) le bâtiment est livré à l'abandon puis bénéficie d'une première restauration en 1838.*

La chapelle de Prigny bénéficie de trois arrêtés de protection au titre des Monuments historiques. Le plus récent (novembre 2016) est venu compléter les classements antérieurs et permet d'envisager une restauration de l'ensemble du bâti et des retables, véritables chef d'œuvres de l'âge baroque dans leur écrin roman primitif.

Les dernières restaurations importantes réalisées à Prigny ont concerné plusieurs statues dans les années 2000 et la restauration d'un retable en 1992, mais il faut remonter à 1975 pour les dernières interventions importantes sur le bâti de la chapelle (réfection des sols) et aux années 1954-1955 pour les travaux de réfection de la couverture.

Une mission de diagnostic architectural sur l'ensemble du bâti, le mur de clôture et le retable de la vierge a été confiée au cabinet Antak de Nantes (architectes du patrimoine) associé à l'Atelier Coréum spécialisé dans la restauration de mobiliers et objets d'art. Ce diagnostic, qui débutera en septembre, permettra de définir l'état général du bâti et d'établir un dossier graphique de l'ensemble de l'œuvre. Il définira les priorités et le phasage des restaurations à opérer ainsi que le chiffrage précis des travaux à réaliser. Ce phasage pourra s'étendre sur plusieurs années en fonction des possibilités budgétaires de la commune.

Toutes ces opérations seront réalisées en coordination avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Elles devraient bénéficier

de l'aide de l'État, au titre des Monuments historiques, ainsi que de celle des collectivités territoriales (département, région.)

Si la chapelle de Prigny est actuellement hors d'eau, elle présente un état d'usure des maçonneries et couvertures lié au vieillissement d'un édifice multi séculaire. Le retable de la vierge concerné par ce diagnostic présente des dégradations auxquelles il importe de remédier. La protection actée en 2016 permet aujourd'hui d'envisager une restauration cohérente de l'édifice et des objets classés. L'année 2018 verra le début de ce processus.

Après la saison estivale animée comme chaque année par l'association des Mercredis de Prigny, la chapelle accueillera le 8 septembre les congressistes de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne (SHAB) avant de s'ouvrir à nouveau pour les Journées européennes du patrimoine les 15 et 16 septembre.



## Les Moutiers EN RETZ

La mer à la campagne

### Du nouveau dans la communication municipale

#### Une nouvelle revue municipale

La nouvelle revue municipale dans laquelle vous lisez ces lignes bénéficie d'une présentation renouvelée. La commission Information a souhaité proposer une publication prenant en compte l'évolution des rubriques traditionnelles, qu'il s'agisse de l'action municipale ou de la vie associative, ou donnant la parole aux plus jeunes, aux aînés, aux acteurs économiques. Rendre compte de l'actualité locale en images est un autre choix qui dira le dynamisme de l'activité communale ou associative.

Confiée à la société OFFSET 5, qui nous accompagne depuis le début

de la mandature et avec laquelle s'est établi un partenariat fructueux, cette nouvelle revue continue de bénéficier du soutien de nos artisans et commerçants et d'acteurs économiques agissant sur notre territoire.

#### Un nouveau site Internet

Un groupe de travail constitué d'agentes et d'élus communaux prépare activement le nouveau site Internet confié pour la partie technique et graphique à la société CRÉASIT de Nantes. Conçu prioritairement à l'intention des habitants de la commune et des internautes intéressés, il rendra

possible l'accès simplifié aux services publics, permettra une meilleure communication entre usagers et administration communale et le recours possible à des prestations nouvelles comme la location de salles ou le paiement en ligne. À l'internaute visiteur, à l'usager occasionnel, au Monastérien curieux de sa commune, il permettra de découvrir notre territoire ou d'y préparer un séjour, de s'informer sur l'offre économique ou associative, de se renseigner sur les activités sportives ou culturelles.

Le nouveau site Web de la commune sera opérationnel cet été.

### Tri sélectif : rappel des consignes

**JE DÉPOSE**

**Dans mon local**

- ORDURES MÉNAGÈRES** (black bin)
- EMBALLAGES** (yellow bin)

**En point tri**

- VERRE** (green bin)
- PAPIER** (blue bin)

**ASTUCE :** Les déchets fermentescibles peuvent être valorisés sous forme de compost !

**ASTUCE :** Ne pas laver les emballages mais bien les vider. Ne pas imbriquer les déchets entre eux.

**ASTUCE :** Enlever les bouchons et les couvercles.

**ASTUCE :** Les spirales, agrafes... n'ont pas besoins d'être retirées.

**UN DOUTE, UNE QUESTION ?**  
Communauté d'agglomération  
Pornic Agglo Pays de Retz  
02 51 74 28 10  
www.trionsensemble.fr / www.pornicagglo.fr

**LE TRI, C'EST TOUS ENSEMBLE !**

**PORNIC agglo**  
PAYS DE RETZ



## La programmation estivale des animations

Pour la saison estivale, une programmation diverse a été choisie par les membres de la commission animation :

L'ORCHESTRE PYRAMIDE animera le bal populaire du 13 juillet. Durant cette même soirée une retraite aux flambeaux accompagnée de la Fanfare de Bourgneuf vous conduira jusqu'au pas de tir du feu d'artifice.

Un conte musical burlesque NESTOR LE CLOWN, sera présenté aux

enfants de 3 à 10 ans, le mercredi 18 juillet. Le 15 août, de grands jeux en bois proposés par SUR LA ROUTE DU JEU permettront aux petits et grands de se défier.

Vous pourrez également venir apprécier les différents styles musicaux proposés lors des nombreux concerts, le samedi soir du 21 juillet au 25 août : CATS FOOD (Rockabilly), LEONIE (pop ensoleillée), CAMALEAO (musiques et danses

brésiliennes), HERESH (musique bretonne), TREIZEURS DU MAT (chansons festives), MARILUCE (textes portés par un duo de voix féminines).

Pas de doute, l'été sera bien animé.



*Retrouvez toute la programmation dans le Guide des festivités 2018*

## Activités sportives gratuites

Du 16 juillet au 31 août 2018  
Yann Régnier, animateur sportif communal  
Tél. : 06 20 77 02 41

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>9h00/9h30</b>	Renseignement et inscriptions sur le lieu des activités proposées.				
<b>9h30/10h30</b> Activités multisports <i>de 6 à 9 ans</i>	<b>TENNIS</b> RDV place De Gaulle		<b>RANDONNÉE VÉLO</b> RDV Salle Jean Varnier Rue de Prigny	<b>TENNIS</b> RDV place De Gaulle	
<b>10h30/11h30</b> Activités multisports <i>de 10 à 13 ans</i>	<b>TENNIS</b> RDV place De Gaulle	<b>GYM Adultes</b> RDV plage du Pré Vincent	<b>RANDONNÉE VELO</b> RDV Salle Jean Varnier Rue de Prigny	<b>TENNIS</b> RDV place De Gaulle	<b>GYM Adultes</b> RDV plage du Pré Vincent
<b>11h30/12h30</b> Activités multisports <i>de 14 à 18 ans</i>	<b>TENNIS</b> RDV place De Gaulle		<b>RANDONNÉE VÉLO</b> RDV Salle Jean Varnier Rue de Prigny	<b>TENNIS</b> RDV place De Gaulle	
<i>Les Séances du matin sont limitées à 12 inscriptions par activité.</i>					
<b>14h00/16h30</b>	<b>TOURNOI de hand-ball et basket</b> RDV Salle Jean Varnier terrain de sport	<b>DIVERSES ACTIVITÉS SPORTIVES</b> RDV au Pré Vincent terrains de volley	<b>TOURNOI de badminton</b> RDV salle Jean Varnier Rue de Prigny	<b>TOURNOI de ping-pong</b> RDV Salle Jean Varnier Rue de Prigny	<b>TOURNOI de football</b> RDV Salle Jean Varnier Rue de Prigny



### OBLIGATOIRE :

**Inscriptions aux activités : Tournois, composition des équipes.**

**POUR TOUTES LES ACTIVITES :  
CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE**

**Initiation aux activités paddle et kayak en collaboration avec le club nautique les samedis 21 juillet et 4 août.**



## Délibérations du conseil municipal (extraits)

**DU LUNDI 26 FÉVRIER 2018**

### II - AFFAIRES FINANCIÈRES

#### 2.1 - ORGANISATION DE MINI-SÉJOURS PAR LE CENTRE D'ACCUEIL DE LOISIRS « LES FARFADETS »

##### 2.1.1 - Fixation des tarifs

Cette année, le Centre Municipal d'Accueil de Loisirs « Les Farfadets » propose d'organiser un mini-séjour pour les enfants fréquentant le centre.

Ce séjour aura lieu du 30 Avril au 4 Mai 2018 à la Commanderie d'Arville.

Ce mini-séjour sera ouvert à 22 enfants et a pour vocation de faire découvrir le moyen-âge par un large choix d'activités (ateliers de taille de pierre, de bougies, autour du cuir, chasse au trésor...).

Dans ces conditions, il est proposé au Conseil Municipal de fixer les tarifs de la participation des familles.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de mini-séjour proposé.
- **VALIDE** les tarifs proposés
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer avec les prestataires la convention de séjour correspondante ainsi que tout autre document afférent à ce dossier.

##### 2.1.2 - Modification du règlement intérieur

Madame le Maire propose à l'Assemblée d'amender le règlement intérieur afin d'intégrer l'organisation de mini-séjours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

**ABROGE** le règlement intérieur du Centre Municipal d'Accueil « Les Farfadets » approuvé par délibération n° 33-05-17 du 22 Mai 2017.

**ADOpte** le nouveau règlement intérieur du Centre Municipal d'Accueil « Les Farfadets », tel que proposé.

#### 2.2 - AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE VOIRIE ROUTE DU COLLET (PORTION DINET / LANCASTRIA) - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2018

Madame le Maire souhaiterait déposer une demande au titre de la D.E.T.R 2018 pour l'aménagement sécuritaire Route du Collet (portion Dinet / Lancastria) dont le coût a été évalué 195 399,55 € HT.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de solliciter pour cette opération une subvention auprès de l'Etat, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2018.

#### 2.3 - AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ RUE DU DOCTEUR DINET –DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE AU TITRE DE LA RÉPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2017

Madame le Maire informera le Conseil Municipal qu'au titre de la répartition du produit des amendes de police 2017, les communes peuvent bénéficier de subventions pour des opérations concourant à l'amélioration des transports en commun et des conditions générales de la circulation et de la sécurité routière.

Elle proposera à l'Assemblée de solliciter cette subvention pour les travaux à engager Rue du Docteur Dinet (création d'emplacements de parking matérialisés, d'une voie piétonne et sécurisation du carrefour).

Le coût de l'opération a été estimé à 41 920,49 € HT.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **SOLLICITE**, pour cette opération, une subvention auprès du Département de Loire-Atlantique dans le cadre de la répartition de la dotation 2017 du produit des amendes de police, au taux le plus élevé possible.

### III - DOMAINE ET PATRIMOINE

#### 3.1 - RÉSERVE FONCIÈRE - PROJET D'ACQUISITION DE PARCELLES APPARTENANT AUX CONSORTS BENVENUTI

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**VU** l'article L. 1111-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP), qui permet aux

communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt de l'achat pour le programme de réserve foncière de la commune ;

**DÉCIDE d'acquérir les terrains appartenant aux Consorts BENVENUTI, cadastrés :**

- Section AB n° 83 - Le Champ du Gas Pellerin - pour une superficie de 1 616 m<sup>2</sup>
- Section AB n° 100 - Le Champ du Gas Pellerin - pour une superficie de 773 m<sup>2</sup>
- Section AB n° 12 - Le Champ du Gas Pellerin - pour une superficie 1 598 m<sup>2</sup>
- Section AB n° 13 - Le Champ du Gas Pellerin - pour une superficie 9 721 m<sup>2</sup>
- Section AB n° 68 - Le Champ du Gas Pellerin - pour une superficie 1 227 m<sup>2</sup>

moeyonnant la somme de 0,10 Euro le mètre carré.

- **STIPULE** que tous les frais afférents à cette transaction seront à la charge de la commune.
- **AUTORISE** Madame le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer l'acte authentique, qui sera établi par Maître TOSTIVINT, Notaire à La Bernerie en Retz, pour le compte de la commune, ainsi que toutes autres pièces nécessaires.

### 3.2 - PROJET DE CESSION DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION ZC N° 102 SITUÉE À MÉRÉ AU PROFIT DE MADAME BLANLOEIL ET MONSIEUR LECUYER

Madame le Maire expose aux membres de l'Assemblée que Monsieur LECUYER et Madame BLANLOEIL souhaitent acquérir la partie du chemin d'exploitation, cadastrée Section ZC n° 102, attenante à leur propriété.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L. 161-1, L. 161-10 et R. 161-25

**CONSIDÉRANT** qu'à ce jour la partie du chemin d'exploitation cadastrée Section ZC n° 102, appartenant au domaine privé de la commune, n'est plus affecté à l'usage du public : chemin dont la voie de liaison est devenue inutile et n'est plus utilisée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE de désaffecter la partie du chemin d'exploitation ci-dessus désigné (cadastré section ZC n° 102) en vue de sa cession.**
- **DECIDE d'engager une procédure d'enquête publique préalable à l'aliénation dudit chemin d'exploitation.**
- **CHARGE** Madame le Maire de constituer le dossier de l'enquête publique.

### IV - MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE

Madame le Maire propose à l'Assemblée de modifier le règlement intérieur du restaurant scolaire afin de prévoir la mise en œuvre de mesures alternatives à l'exclusion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

• **ABROGE** le règlement intérieur du Restaurant Scolaire approuvé par délibération n° 30-05-17 du 22 Mai 2017.

• **ADOpte** le nouveau règlement intérieur du Restaurant Municipal, tel que proposé et annexé à la présente délibération.

### V - PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

#### 5.1 - CRÉATION D'UN POSTE PERMANENT D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION À TEMPS COMPLET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

• **DÉCIDE** de créer, à compter du 1er Mars 2018, un emploi permanent d'Adjoint Territorial d'Animation, à temps complet, relevant de la catégorie hiérarchique C (pérennisation du poste de l'agent affecté à la direction du service enfance).

#### 5.2 - CRÉATION D'UN POSTE PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL À TEMPS COMPLET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

• **DÉCIDE** de créer, à compter du 1er Mars 2018, un emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial, à temps complet, relevant de la catégorie hiérarchique C (pérennisation du poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique).

#### 5.3 - AVANCEMENT DE GRADE

**CONSIDÉRANT** qu'un agent remplit les conditions réglementaires pour bénéficier d'un avancement de grade par le biais de l'avancement à l'ancienneté ;

##### 5.3.1 - Détermination du taux de promotion pour les avancements de grade - Adjoint Administratif Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe

Il appartient à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promu à ce grade.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

• **DÉCIDE d'adopter les ratios suivants :**

GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	RATIO (%)	OBSERVATIONS
Adjoint Administratif Territorial	Adjoint Administratif Territorial Principal 2 <sup>ème</sup> classe	100 %	Avancement de grade

##### 5.3.2 - Création d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial de 2<sup>ème</sup> classe

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

• **DÉCIDE** de créer, à compter du 1er Mars 2018, un poste d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet (35/35<sup>ème</sup>).

## DU LUNDI 26 MARS 2018

### 1.2 - INSTITUTION D'UNE RÉGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES TARIFS DES MINI-SÉJOURS

Les membres de l'Assemblée sont informés que - par décision n° D/01-03-18 du 6 Mars 2018 - une régie de recettes pour l'encaissement des tarifs des mini-séjours organisés par le Centre Municipal d'Accueil de Loisirs « Les Farfadets » a été créée.

Le Conseil Municipal en prend acte.

### 1.3 - CONCEPTION, IMPRESSION, LIVRAISON ET RÉGIE PUBLICITAIRE DU BULLETIN MUNICIPAL - ANNÉES 2018 - 2019 - 2020 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

L'Assemblée est avisée de la conclusion, avec la société OFFSET 5, d'un marché pour la conception, impression, livraison et régie publicitaire du bulletin municipal pour les années 2018 - 2019 et 2020 (décision n° D/02-03-18 du 14 Mars 2018).

Le Conseil Municipal en prend acte.

## II - AFFAIRES FINANCIÈRES

### 2.1 - EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal **ADOPTE**, à l'unanimité les comptes de gestion 2017 présentés :

- budget général
- budget annexe « logement sociaux »

### 2.2 - COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Le Conseil Municipal **ADOPTE**, à l'unanimité - Madame le Maire quitte la salle au moment du vote), les comptes administratifs 2017 présentés :

- budget général
- budget annexe « logement sociaux »

### 2.3 - AFFECTATIONS DES RÉSULTATS 2017

#### 2.3.1 - Budget Principal

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation 2017 du Budget Principal comme suit :

- à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)..... **480 000,00 €**
- à la section de fonctionnement (en report à nouveau créditeur) (compte 002) ... **43 651,64 €**

#### 2.3.2 - Budget Annexe « Logements sociaux »

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation 2017 du Budget annexe « Logements Sociaux » comme suit :

- à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)..... **5 000,00 €**
- à la section de fonctionnement (en report à nouveau créditeur) (compte 002) ... **28 910,37 €**

### 2.4 - VOTE DU TAUX DES IMPÔTS 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**DÉCIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition**

par rapport à 2017 et de les reconduire à l'identique sur 2018 soit :

- TAXE D'HABITATION..... 15,79 %
- TAXE SUR LE FONCIER BATI..... 16,81 %
- TAXE SUR LE FONCIER NON-BATI..... 43,65 %

### 2.5 - EXAMEN ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2018

#### 2.5.1 - Budget Principal

À l'unanimité, le Conseil Municipal **ADOPTE** le Budget Primitif 2018 : la section de fonctionnement s'équilibre à **2 387 447,00 €** et la section d'investissement à **1 383 622,00 €**.

#### 2.5.2 - Budget Annexe « Logements sociaux »

A l'unanimité, le Conseil Municipal **ADOPTE** le Budget Primitif 2018 « Logements Sociaux » : la section de fonctionnement s'équilibre à **34 091,37 €** et la section d'investissement à **1 999,92 €**.

### 2.6 - EXAMEN ET VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES - ANNÉE 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

• **ATTRIBUE** les subventions 2018 ci-après :

ASSOCIATIONS OU ORGANISMES	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018	
	Montants 2018 votés	Vote
<b>SPORT</b>		
CLUB NAUTIQUE		
- Subvention Investissement	7 000,00 €	A l'unanimité (13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION)
- Subvention complémentaire « Jeunes »	65 € par jeune monastérien licencié à l'année, âgés jusqu'à 16 ans révolus	
<b>CULTURE ET ENVIRONNEMENT</b>		
LES MERCREDIS DE PRIGNY	1 750,00 €	A l'unanimité (13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION)
<b>VIE SOCIALE</b>		
ASSOCIATION FRANCESCO	400,00 €	A l'unanimité (13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION)
COMMUNE DE LA BERNERIE EN RETZ	21 000,00 €	A l'unanimité (13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION)
<i>Pour mémoire, une convention de partenariat a été conclue avec la commune de La Bernerie en Retz dans le cadre du contrat enfance-jeunesse 2016/2020 pour le financement de 5 places au multi-accueil au profit des familles monastériennes.</i>		
<b>VIE SCOLAIRE</b>		
AMICALE LAÏQUE	0,00 €	Proposition 400 € eu égard le dynamisme de l'association tout en prenant en compte le solde en trésorerie  A la majorité, montant non adopté (4 POUR - 6 CONTRE - 3 ABSTENTIONS)
ÉCOLE PUBLIQUE :		
- Coopérative scolaire - Transports musées/ sorties	600,00 €	A l'unanimité (13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION)
- Coopérative scolaire - Bibliothèque interactive	500,00 €	
- Coopérative scolaire - Classe découverte	1 300,00 €	

ASSOCIATIONS OU ORGANISMES	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018	
	Montants 2018 votés	Vote
VOYAGES SCOLAIRES	35 € à chaque élève monastérien scolarisé dans un collège ou un lycée	A l'unanimité (13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION)
AUTRES		
CHILDREN'S COM	650,00 €	A l'unanimité (13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION)
TOTAL GÉNÉRAL	33 200,00 €	

## III - AFFAIRES FONCIÈRES

### 3.1 - PROJET DE CESSIION DU TERRAIN COMMUNAL CADASTRÉ SECTION AP N° 712

Madame le Maire fait part à l'Assemblée de la demande de l'EARL Aquarie représentée, par Monsieur Philippe PUZENAT. L'EARL Aquarie est une ferme aquacole qui a le projet de cultiver de la spiruline.

Les membres du Conseil Municipal souhaiteraient surseoir à la décision afin d'obtenir des renseignements plus précis concernant cette nouvelle activité.

L'Assemblée tient à préciser que cette perspective économique est très intéressante pour le territoire communal d'autant plus que la commune ne dispose pas de zone artisanale.

## DU JEUDI 26 AVRIL 2018

### 2.3 - AMICALE LAÏQUE - NOUVELLE DEMANDE DE SUBVENTION 2018

Par délibération du 26 mars dernier, le Conseil Municipal a - à la majorité - décidé de ne pas attribuer de subvention à l'Amicale Laïque au regard du solde important en trésorerie.

L'Amicale Laïque a transmis en mairie - le 18 Avril 2018 - un courrier précisant l'affectation des soldes en trésorerie et une nouvelle présentation des comptes.

Ce document atteste que chaque année, la trésorerie et les comptes épargne sont affectés à l'organisation des voyages scolaires.

Madame le Maire, au vu de ces éléments, propose de statuer sur la nouvelle demande.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE d'octroyer à l'Amicale Laïque - au titre de l'année 2018 et au vu des nouveaux éléments transmis - une subvention d'un montant de 500 €.**

## III - DOMAINE ET PATRIMOINE

### 3.1 - PROJET DE CESSIION DU TERRAIN COMMUNAL CADASTRÉ SECTION AP N° 712

Madame le Maire fait part à l'Assemblée de la demande de l'EARL Aquarie représentée, par Monsieur Philippe PUZENAT. L'EARL Aquarie est une ferme aquacole qui a le projet de cultiver de la spiruline.

A cette fin, l'EARL Aquarie propose d'acquérir la parcelle communale cadastrée Section AP n° 712 d'une superficie

de 2 218 m<sup>2</sup>, située Chemin des Courtes ; le classement du terrain en zone Aa au plan local d'urbanisme permettant les constructions à usage agricole.

Le projet consiste en la mise en œuvre d'une serre bi-tunnels de 768 m<sup>2</sup> pour cultiver la spiruline et d'un local technique pour extruder et sécher.

En fonction des éléments présentés et de l'avis favorable de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites, Madame le Maire propose de céder à l'EARL Aquarie le terrain communal en question.

Madame le Maire tient à apporter les précisions suivantes :

- la spiruline est une production respectant l'environnement puisque sa culture ne nécessite que très peu d'eau par rapport à d'autres cultures.
- un système de recyclage de l'eau est par ailleurs prévu.
- la hauteur des serres est de 3 mètres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTTE de vendre à l'EARL Aquarie, représentée par Monsieur Philippe PUZENAT le terrain communal cadastré Section AP n° 712, d'une superficie de 2 218 m<sup>2</sup> au prix de 0,20 le mètre carré.**
- **STIPULE que tous les frais afférents à cette transaction (notaire, géomètre...) seront à la charge de l'acquéreur.**

### 3.2 - OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC

#### 3.2.1 - Implantation d'un point de vente de glaces pendant la saison estivale - Convention à conclure avec le GAEC L'Air Marin

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE de mettre à disposition, à titre précaire et révoquant, un espace appartenant au domaine public communal, situé dans le square de la mairie, au profit du GAEC DE L'AIR MARIN pour l'installation d'un chalet de vente de glaces, selon les modalités suivantes :**
- **occupation d'une surface ≤ 5 m<sup>2</sup>.**
- **autorisation délivrée du 18 Juin 2018 au 31 Août 2018.**
- **montant de la redevance : Cent Euros par mois (Cent €/mois).**

#### 3.2.2 - Implantation d'une piscine démontable « La Mouette Enchantée » - Convention à conclure avec Monsieur BEAUBOUCHER

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE de mettre à disposition, à titre précaire et révoquant, un espace situé sur la parcelle communale cadastrée Section AM n° 156 de la commune, situé en bas de la salle polyvalente, au profit de Monsieur BEAUBOUCHER pour l'installation d'une piscine démontable, selon les modalités suivantes :**
- **occupation d'une surface d'environ 32 m<sup>2</sup>.**
- **autorisation délivrée du 1<sup>er</sup> Juillet 2018 au 31 Août 2018.**
- **montant de la redevance : Trois Cents Euros par mois (300 €/mois).**

### **3.2.3 - Implantation d'une structure d'élasto-trampoline pendant la saison estivale - Signature d'une convention d'occupation privative du domaine public communal**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE de conclure une convention d'occupation privative du domaine public communal, au profit de Madame Stéphanie JOULAIN (attractions JOULAIN), aux fins d'implantation d'une structure d'élasto-trampoline, dans le square devant la mairie - Place de l'Église Madame, selon les modalités suivantes :**
- **occupation d'une surface d'environ 200 m<sup>2</sup>.**
- **implantation consentie du 1er Juillet 2018 au 31 Août 2018.**
- **montant de la redevance : Neuf Cent Soixante-Dix Euros (970 €) pour les deux mois.**

### **IV - SURVEILLANCE DES PLAGES - SAISON 2018**

En application du Code Général des Collectivités Territoriales et de la loi littoral et de ses décrets d'application, le Maire est en charge de pourvoir d'urgence à toutes les mesures d'assistance et de secours dans la bande littorale des 300 m.

VU l'obligation pour la Commune d'assurer la surveillance de la plage du Pré Vincent pour la saison estivale 2018 ;

#### **4.1 - CONVENTION À CONCLURE AVEC FFSS 44 SNA**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE la convention à intervenir avec la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme 44 Sécurité Nautique Atlantique (FFSS 44 SNA) précisant les conditions d'intervention de celle-ci dans le cadre de la surveillance de la plage du Pré Vincent.**
- **ATTRIBUE une participation, au titre de l'année 2018, de 2 872 € au profit de la FFSS 44 SNA.**
- **AUTORISE Madame le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer ladite convention et tout acte y afférent.**

#### **4.2 - CRÉATION DE POSTES**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE de créer trois postes de nageurs-sauveteurs saisonniers, à temps complet (35 Heures), du 1er Juillet 2018 au 31 Août 2018 inclus, en qualité d'agents non titulaires de la fonction publique territoriale, pour des besoins saisonniers dont les rémunérations sont précisées dans la convention.**

Les jours de congés sont payés.

- **DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la commune, Exercice 2018.**

### **V - CHAPELLE DE PRIGNY - DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL - DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Madame le Maire explique qu'une consultation a été lancée pour la réalisation d'un diagnostic architectural de la chapelle de Prigny, de son mur de clôture et d'un retable en vue de leur restauration.

La Chapelle de Prigny étant classée et inscrite, ce diagnostic pourrait prétendre à un financement, au titre des monuments historiques.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE de solliciter une subvention - au titre de l'année 2018 - auprès :**
- de l'État (DRAC)
- de la Région des Pays de la Loire
- du Département de Loire-Atlantique

**au taux les plus élevés possibles, afin de financer la réalisation d'un diagnostic architectural de la Chapelle de Prigny (monument classé et inscrit), de son mur de clôture et d'un retable, en vue de leur restauration, estimé à la somme de 13 136,00 € HT.**

### **VI - PERSONNEL COMMUNAL**

#### **6.1 - CRÉATION D'UN POSTE DE RÉDACTEUR TERRITORIAL POUR LE SERVICE URBANISME**

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent compte tenu du départ à la retraite de l'agent en charge du service urbanisme ;

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE de créer un emploi permanent à temps complet d'instructeur au service urbanisme au grade de Rédacteur du cadre d'emploi des Rédacteurs Territoriaux à raison de 35 heures hebdomadaire.**
- **INDIQUE que cet emploi pourrait être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.**

Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'ait pu aboutir.



# ameli.fr

L'Assurance Maladie en ligne



→ SANTÉ : comprendre et agir 

## Prévenir le cancer du col de l'utérus grâce au frottis de dépistage.

Le dépistage est un examen qui permet de diagnostiquer tôt certaines anomalies. On parle ainsi de dépistage lorsqu'on réalise des examens de surveillance alors qu'on se sent a priori en bonne santé. Plus une anomalie est détectée tôt, mieux elle se soigne.

### Qu'est-ce qu'un frottis de dépistage ?

Le but du frottis de dépistage du cancer du col de l'utérus est de repérer des cellules anormales, avant même qu'elles ne deviennent cancéreuses. C'est un examen simple et indolore qui ne prend que quelques minutes. Si les résultats font suspecter une anomalie, des examens complémentaires seront pratiqués.

### À quel rythme cet examen est à réaliser ?

Le frottis est recommandé pour toutes les femmes âgées de 25 à 65 ans et ce, même après la ménopause ou en l'absence de rapports sexuels. Les deux premiers frottis sont réalisés à un an d'intervalle. Ensuite, un frottis doit être fait tous les 3 ans.

### Qui peut effectuer ce dépistage ?

- Votre médecin (généraliste ou gynécologue).
- Votre sage-femme.
- Dans un laboratoire (sur prescription médicale).

### Pourquoi se faire dépister ?

Le frottis de dépistage est le meilleur moyen de lutter contre le cancer du col de l'utérus. Même en l'absence de symptômes, les premières lésions peuvent apparaître. Il convient donc d'agir très tôt, avant que le cancer du col de l'utérus ne se développe.

**Plus d'infos sur le cancer du col de l'utérus sur ameli.fr**

<https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/cancer-col-uterus/frottis-depistage>

### Quel remboursement par l'Assurance Maladie ?

L'analyse du frottis de dépistage et les consultations chez votre médecin ou votre sage-femme sont prises en charge dans les conditions habituelles de remboursement.

Retrouvez ces informations sur votre compte ameli, rubrique **Mon espace prévention**



## Mieux vivre avec le diabète ? Découvrez le service d'accompagnement de l'Assurance Maladie

Faire face au quotidien lorsque l'on est diabétique n'est pas toujours simple. Avec le service sophia, l'Assurance Maladie vous aide à mieux gérer votre maladie et à limiter les risques de complications.

### *Mieux vivre avec son diabète, c'est possible.*

Le diabète concerne plus de 3,5 millions de personnes en France, et le nombre de personnes atteintes continue d'augmenter. Cette maladie se développe souvent silencieusement au début et peut être à l'origine de complications sérieuses. Le service sophia accompagne les personnes diabétiques pour mieux connaître leur maladie, les traitements, et adapter leurs habitudes de vie au quotidien.

### *Quand on est diabétique, pour bouger au quotidien, c'est mieux d'être accompagné.*

Le service sophia vous aide à équilibrer votre diabète et à améliorer votre qualité de vie. Il intervient en soutien des consultations avec votre médecin traitant.

Vous recevez des informations et des conseils sur le diabète pour mieux comprendre vos résultats d'examens et l'importance de les faire régulièrement, identifier les risques de complications, apprendre à surveiller votre glycémie...

Vous avez aussi la possibilité d'échanger par téléphone avec un infirmier-conseiller en santé, en soutien des consultations avec votre médecin.

L'inscription au service sophia est gratuite et sans engagement.

### *Pouvez-vous bénéficier du service d'accompagnement sophia ?*

Vous pouvez en bénéficier si vous êtes pris en charge en affection de longue durée (à 100%), si vous avez plus de 18 ans, si vous bénéficiez d'au moins 3 prescriptions par an de médicaments pour traiter votre diabète et si vous avez déclaré un médecin traitant.


### *Comment s'inscrire ?*

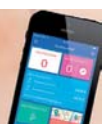
Si vous remplissez ces critères, vous recevez un courrier de l'Assurance Maladie avec un numéro d'adhérent qui vous permettra de vous inscrire :

- **en ligne** : via le module d'inscription ou depuis votre compte ameli
- **par courrier** en remplissant le bulletin d'inscription joint au courrier d'invitation.

Votre médecin peut également vous inscrire lors d'une prochaine consultation.

Vous êtes libre de quitter le service à tout moment, sur simple demande.

Le **compte ameli**, votre espace personnel qui vous rend bien des services 





## Etat civil 2017

### NAISSANCE

MINET	Emma	25/09/2017
CLAIS	Martin	11/11/2017
VANDEN BROECK	Shaïna	20/12/2017

### DÉCÈS

BODIN Laurent	23/09/2017
PROVOOST Alain	01/10/2017
JAUNET Jean-Yves	17/10/2017
TESSIER née LEPÈRE Yolande	21/10/2017
PAJOT Gustave	03/11/2017
PEDEAU née GERGAUDAimée	12/11/2017
MASSON Marie-Christine	17/11/2017
COUVÉ née FOUCHER Nicole	10/12/2017
SOLGRAIN Jean-Paul	24/12/2017
GUÉMENÉ Michel	27/12/2017
BENVENUTI Max	31/12/2017

## Etat civil 2018

### NAISSANCE

RABILLER	Luis	05/02/2018
CHASLES RIOT	Azaé	13/04/2018
LEFORT	Loé	17/05/2018

### MARIAGE

JOUIN Yvan / GRÉSILLON Lucille	10/02/2018
MINET Damien / PARENT Léa	19/05/2018
PREVILLE Sébastien / PRENANT Aurélie	19/05/2018

### DÉCÈS

LORIEU	Didier	07/02/2018
MORAND	André	10/03/2018
ANDRÉ	Gilles	27/04/2018



Le bureau d'études CITEMETRIE mandaté par votre communauté d'agglomération vous accompagne gratuitement dans vos démarches.

#### > NOS MISSIONS :

- Assistance et conseils pour votre projet de travaux
- Diagnostic technique de votre logement
- Estimation du coût des travaux et des aides financières
- Montage des dossiers de subventions mobilisables

#### > SONT CONCERNÉS :

- Les propriétaires occupants pour des travaux d'économie d'énergie, d'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou au handicap.
- Les propriétaires de logements en location ou vacants destinés à être loués, sous réserve de pratiquer un loyer modéré conventionné, pour des travaux d'économie d'énergie.
- Sur la commune de Pornic, une aide spécifique peut être accordée aux propriétaires ayant des logements en location sur la commune, pour des travaux d'économie d'énergie, sous réserve de pratiquer un loyer modéré conventionné.

#### IMPORTANT

Ne commencez jamais les travaux sans avoir consulté CITEMETRIE, vous risqueriez de perdre le bénéfice d'aides éventuelles. Chaque propriétaire choisit librement ses professionnels du bâtiment. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels et sont conditionnés à l'obtention des autorisations administratives nécessaires (déclaration de travaux, permis de construire). Les subventions restent conditionnées à la réglementation ANAH en vigueur



## L'Opération « Toutes Pompes Dehors »

L'Association Onco Plein Air organise chaque année l'Opération Toutes Pompes Dehors qui permet de collecter des chaussures revendues au Relais, entreprise de réinsertion.

L'association Onco Plein Air a pour objectif, par des projets extra-hospitaliers, d'améliorer la qualité de vie d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes atteints de cancer ou de leucémie, soignés dans le service d'oncologie pédiatrique des CHU de Nantes et d'Angers et d'offrir aux jeunes âgés de 10 à 20 ans, une semaine en séjour d'été pour les aider à se reconstruire.

Cette année la commune et l'école Eric Tabarly, associés à cette opération, ont récolté 145 paires de chaussures.

Merci pour votre soutien envers cette initiative solidaire.



*Les*  
**Ciseaux à Bois** **30 ANS**  
D'EXPERIENCE  
ÉBÉNISTE D'ART



www.lesciseauxabois.com  
Tél. 06 98 87 67 21  
lesciseauxabois@gmail.com

57 route de la Bernerie  
44760 LES MOUTIERS EN RETZ **Frédéric RICHEUX**

RESTAURATION DE MEUBLES - MARQUETERIE  
VERNIS AU TAMPON - CRÉATION - POSE DE PARQUET



*La Petite Monastérienne*  
Pizzas, Salades, Galettes, Crêpes, Glaces  
(Pizza à emporter sur commande)

*Mayi et Jean Clément*

Fermé le lundi soir, mardi. Ouvert 7j/7 Juillet et Août  
**Tél. 09 73 68 38 87**

5 place de l'Eglise  
44760 LES MOUTIERS EN RETZ



*Mélinda Peinture*



CHEQUE EMPLOI SERVICE  
ACCEPTÉ

meligwen@msn.com  
06 31 82 03 31  
Les Moutiers en Retz, 44760

Peinture, papiers peints  
Ravalements extérieurs  
Pistolet airless  
Travail soigné

**Maçonnerie** **GUILLOU Joseph**  
25, rue de la Source  
44760 LES MOUTIERS EN RETZ  
Tél. : 02 40 82 79 14



**Carrelage - Placoplatre - Couverture**

**RETZ ELEC'**  
PIERRE Simon

**ELECTRICITE GENERALE**  
NEUF - RENOVATION - DEPANNAGE 7/7  
CHAUFFAGE - VENTILATION

**TEL : 06.18.90.31.39 / 02.51.74.50.87**

4 IMPASSE MAGELLAN  
44760 LES MOUTIERS EN RETZ  
retzelec@gmail.com

**Allais Joseph SARL**

TRAUAUX PUBLICS & PARTICULIERS,  
TRAUAUX AGRICOLES

LA CORBEILLIERE • 44210 PORNIC  
Tél. 02 40 82 00 87 • FAX 02 40 82 85 03

*Moutiers Plomberie*

**06 76 55 77 53**

moutiers-plomberie@orange.fr

*Sylvain Le Men*  
6 rue de l'Ouche Jacqueline  
44760 Les Moutiers en Retz

**PINSON et FILS**  
47, route du Bois des Tréans - 44760 Les Moutiers en Retz

**MAÇONNERIE**  
**CARRELAGE - COUVERTURE**

**Port. 06 22 51 19 83**



## La Lanterne des morts du Bourg-des-Moutiers



Il est peu de monuments qui résistent autant à l'analyse historique que les lanternes des morts. Celle des Moutiers en Retz ajoute au mystère de l'origine et de la fonction, celui d'une localisation hors de l'ère habituelle de l'implantation de ces petits monuments.

Le rapport au cimetière est indéniable et est conforme à la première description connue par Pierre le Vénéral, abbé de Cluny au XII<sup>e</sup> siècle : « Il y a, au centre du cimetière, une construction (*structura*) en pierre, au sommet de laquelle se trouve une place qui peut recevoir une lampe, dont la lumière éclaire toutes les nuits ce lieu sacré. » Cette évocation est inspirée des observations de l'abbé lors de voyages dans le Limousin, le Poitou et la Saintonge où ces constructions abondent. Mais peut-on parler ici d'influence poitevine dans un bourg où angevins (les religieuses du Ronceray) et bretons (les moines de Saint-Sauveur de Redon) dominent la vie conventuelle ? Et l'évocation de l'abbé de Cluny suffit-elle à dater la construction de notre lanterne du XII<sup>e</sup> siècle ?

Incontestablement, l'institution durable qui prévaut au Bourg-des-Moutiers est le prieuré des Bénédictines du Ronceray, c'est dans cette direction qu'il faut chercher à la fois le sens et le promoteur de la

lanterne la plus septentrionale de France. Cécile Treffort<sup>1</sup> avance une intéressante hypothèse où la lumière se pare d'un sens eschatologique (en rapport avec la fin des temps) tout à fait compatible avec le culte marial et la présence d'une communauté de moniales : La parabole des dix vierges<sup>2</sup> dont les plus sages tiennent une lampe allumée pour attendre l'époux, figure du Christ, se conclue par l'enseignement : « Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure. »

Les prieures des Moutiers sont angevines, parfois tourangelles et religieuses de petite noblesse sorties de l'abbaye mère. Une exception pourtant avec Philippe de La Corre, moniale de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Poitiers désignée en 1390. L'anomalie est telle qu'un procès et une révocation ont raison de son priorat en 1392. La famille de la prieure Philippe est originaire de la ville de Bellac au cœur du pays des lanternes. A moins de trois lieues de là, dans l'ancien cimetière de Rancon, se dresse un fanal d'une troublante ressemblance avec la lanterne des morts du Bourg-des-Moutiers.

L'élévation d'une lanterne imitée d'un monument limousin dans l'ancien cimetière de notre commune, à la fin d'une époque troublée par les ruines et les désolations de la guerre de Cent ans, est une hypothèse séduisante.

Patrice Pipaud

<sup>1</sup> Cécile Treffort, *Les lanternes des morts : une lumière protectrice ?* Cahiers de recherches médiévales N°8 2001

<sup>2</sup> Mathieu 25, 1-13



CONSEIL  
MUNICIPAL  
des Enfants

## Sortie vélo Patrimoine dans les Moutiers avec le conseil municipal des enfants

Lors de leur installation au sein du conseil municipal, les jeunes avaient émis le souhait de faire une sortie vélo.

La commission sport a préparé cette balade avec les élus et Yann, l'animateur sportif de la commune.

Le premier jour des vacances de printemps, sous un grand soleil, les jeunes conseillers municipaux, quelques élèves de CM et leurs parents se sont retrouvés en début d'après midi devant la mairie.

Équipés de leurs casques et du gilet jaune, ils ont écouté les explications de Patrice Pipaud sur le retable de l'église Madame, ils ont admiré les vitraux, l'orgue polyphone et surtout l'ex-voto suspendu au dessus de leurs têtes.

Après de nombreux coups de pédale, le rendez vous était donné au marais salant où Patrice a rappelé que cette technique a été inventée par les Romains.

Les jeunes ont repris leur vélo pour se diriger vers la chapelle de Prigny où après la visite, ils ont pris plaisir à sonner les cloches.

Les vélos ont traversé l'ancienne « ville » de Prigny, puis une nouvelle halte a été faite au jardin partagé où Annick leur a expliqué brièvement la technique de la permaculture.

Après un tour du jardin, les jeunes ont emprunté le pont pour passer au dessus de la route bleue.

Quel plaisir de dévaler la rue de la Source à vive allure !

Quelques minutes pour observer le village vu des hauts de Taillemotte puis c'est le retour au point de départ après plus de 2h de balade.

Le goûter offert par la mairie a été le bienvenu, tranquillement installés dans les jardins de la mairie.

Les enfants calmes et attentifs ont pris plaisir à découvrir plus en détail, le patrimoine bâti et naturel de leur commune tout en faisant un peu de sport.



CONSEIL  
MUNICIPAL  
des Enfants

## Retour en images

13 décembre 2017



Au Lancastria, sous un petit crachin monastérien, 15 petits pins sont plantés avec l'aide du Groupement Forestier des Moutiers.

26 avril 2018



A l'initiative de la commission sport et loisirs, une sortie vélo Découverte du patrimoine monastérien a été organisée ; 11 enfants des CM1/CM2 ont participé.

8 mai 2018



Le CME répond toujours présent pour les commémorations du 11 novembre (2017) et du 8 mai (2018)

11 novembre 2017





7 janvier 2018

A l'occasion de la cérémonie des vœux, le CME a présenté ses projets pour l'année.



20 avril et 26 mai 2018

Deux séances de travail avec Fabien Provost, infographiste, ont été nécessaires pour la réalisation du logo qui permettra d'identifier le CME



9 juin 2018

A l'initiative de la commission sport et loisirs, une sympathique après midi « mini-olympiades » s'est déroulée pour les enfants du primaire sur l'espace Jean Varnier



15 mai au 15 juin 2018

Une belle initiative de la commission solidarité : 163 paires de lunettes collectées pour l'association Rouans Amitié Madagascar



24 juin 2018

Une nouvelle action solidarité : A l'occasion de la Fête de la Musique, les enfants ont tenu un stand pour vendre des gâteaux confectionnés par les parents au profit de l'association « Courir Avec »



Le logo élaboré par le Conseil municipal des enfants (CME).

Les enfants de CM1, CM2 de l'école Éric Tabarly ont choisi ce logo dans la sélection proposée par le CME



## L'atelier d'écriture

Le 9 octobre 2015, sollicitée par Catherine Boutin alors responsable de la bibliothèque, Monique Guetta est venue animer un premier atelier d'écriture. Un petit groupe composé de huit personnes, novices en la matière, s'est essayé à cet exercice d'écriture libre et a décidé de se retrouver une fois par mois, le vendredi de 20 h à 21 h 30 jusqu'en juin 2016.

Monique Guetta nous proposait successivement trois sujets. Il pouvait s'agir d'un mot, d'une expression, d'une phrase tirée d'un livre, d'une carte, photo ou affiche... Pendant un temps limité (environ 10 min), nous laissons courir notre plume et notre imagination. Puis chacun lisait son texte, sans jugement ni commentaire de la part des participants toujours bienveillants. Quel étonnement face à la richesse et la diversité du résultat ! La soirée se terminait par le quart d'heure convivial.

Après deux années d'accompagnement régulier, Monique Guetta a estimé que nous pouvions voler de nos propres ailes. Bien que sceptiques au départ, nous avons néanmoins continué ces veillées d'écriture. Mais, du fait des impératifs des uns et des autres, le groupe s'est amenuisé. Depuis octobre 2017, quatre participants de la première heure se retrouvent toujours avec plaisir à la bibliothèque, le 1er vendredi de chaque mois de 20 h à 21 h 30 entre octobre et juin.

L'audace de nos improvisations suivant les thèmes du jour, la joie de puiser dans nos souvenirs - ou dans l'inspiration de l'instant - des mots qui deviennent des textes courts et par magie des histoires extraordinaires, tout cela transforme une soirée ordinaire en délectation d'avant week-end.

Cet exercice d'écriture ne demande aucune compétence particulière en

littérature ou poésie, personne n'est correcteur de l'autre.

Vous avez envie de participer ? Alors osez ! Nous serons heureux de vous accueillir pour un atelier-découverte sans engagement. Par la suite, la régularité est de mise pour progresser et y prendre plaisir : on attrape rapidement le virus !

Téléphonez au 06 07 27 80 60 pour connaître la date du prochain atelier d'écriture.

## La Fontaine à la bibliothèque

Le printemps de la bibliothèque a été consacré à Jean de La Fontaine : conférence, exposition, activités avec les enfants.

La bibliothèque municipale  
des Moutiers-en-Retz  
vous invite à venir découvrir

Jean de La Fontaine

le vendredi  
20 avril  
à 18 h

Conférence  
par Ursula Berner.  
Tout public.

Horaires d'ouverture  
de la Bibliothèque :  
Lundi et samedi de 10 h à 12 h 30  
Mercredi de 16 h à 18 h 30  
Vendredi de 18 h à 19 h 30

Rue des Lutins - 44760 - Les Moutiers-en-Retz  
bm.lesmoutiersenretz@orange.fr - Tél. 02 40 82 75 77

## Apéritif littéraire des Moutiers en Retz

L'apéritif littéraire des Moutiers en Retz a lieu depuis mai 2017.

Un petit groupe de lecteurs et de lectrices se réunit dans l'Espace Emile Boutin pour partager les « coup de coeur » ( et, très rarement, aussi un « coup de gueule » ) de la lecture personnelle, soit de la lecture récente,

avec les nouveautés de la bibliothèque par exemple, soit d'un livre qu'on a lu et qui est devenu important pour la personne de manière durable, soit même un « classique » qu'on juge bien de remettre en valeur...

Le rendez-vous a lieu le vendredi.





## Mélanie Daspremont, nouvelle saunière de la Tenue de Mareil

Dans le dossier du bulletin municipal de l'été dernier<sup>1</sup>, Gérard de Cayeux nous racontait la renaissance de la *Tenue de Mareil* en 2001, évènement fondateur de l'association *Patrimoine, Marche de Bretagne, Marais breton*. Après le départ en retraite de Bernard Thébault, Mélanie Daspremont reprend l'exploitation de la saline des Moutiers où nous l'avons rencontrée ce printemps.

Le boutoué<sup>2</sup> en main, sous les cumulus d'un grand ciel de printemps, Mélanie tire la couche de vase fine accumulée en hiver vers les ponts déjà craquelés par le soleil et les tablettes sur lesquelles elle amènera le premier sel au début de l'été.



Après l'enneigement hivernal, la saline nécessite un travail de préparation où le savoir-faire de la jeune paludière est essentiel. Si les instruments sont simples, la technique est complexe et délicate. Le geste est précis et l'attention extrême afin de ne pas endommager le fond de l'œillet. Un avant-goût de la récolte du sel, travail de spécialiste s'il en est.

Aux Moutiers, le travail sur la *Tenue de Mareil* s'effectue dans la continuité de celui de Bernard Thébault qui n'a pas abandonné la tâche sans dispenser quelques conseils. Le marais, propriété du département, dans le cadre de l'Espace naturel, est en bon état. Cet été, Mélanie bénéficiera de la collaboration de l'association qui fera encore de la saline un espace pédagogique et d'animation<sup>3</sup>.

En juillet et août, le sel de Mélanie est en vente sur la saline, route de Morandeu de 17h à 19h.

Après plusieurs saisons à Assérac, au nord de la presqu'île guérandaise, Mélanie découvre les salines de la Baie de Bourgneuf. Elles se caractérisent par des circuits d'eau différents qu'il importe de maîtriser avec l'aide des collègues déjà en place. À Bourgneuf,

la jeune exploitante - elle est titulaire d'un Brevet professionnel, *responsable d'entreprise agricole option saliculture* - préside à la renaissance de la saline de *L'Îleau*, à l'abandon depuis dix ans. Propriété de la Ligue de protection des oiseaux, la saline est située dans le marais de Millac, de l'autre côté de l'étier de la *Charrau blanche* qui passe derrière la *Tenue de Mareil* et sépare les communes des Moutiers et de Villeneuve. En technicienne, Mélanie nous explique les prises d'eau en mer<sup>4</sup> et les degrés de salinité différents de chacune d'elles, dus à l'importance relative des bassins versants.

Avec 16 œillets route de Morandeu, 12 à l'Îleau, Mélanie atteint le seuil de rentabilité. Elle ne compte pas s'en tenir là. Porter le nombre d'œillets de son exploitation à 40 est l'objectif avoué de la nouvelle paludière soucieuse de réussite économique.

Montrer qu'une synergie est possible entre activités économiques et culturelles dans le respect d'un développement durable, méritait bien ce premier portrait de Monastérienne.

[daspremont.melanie@gmail.com](mailto:daspremont.melanie@gmail.com)

<sup>1</sup> Sel et salines, richesse des Moutiers, Bulletin municipal été 2017, p. 3-6

<sup>2</sup> Le boutoué, outil utilisé pour la préparation du marais, est un rouable (râteau sans dent). Comme le « las » utilisé pour la récolte du sel, il est équipé d'un long manche (4 à 5m) en fibre de verre.

<sup>3</sup> Voir le guide des festivités pour le détail des animations proposées sur la Tenue de Mareil.

<sup>4</sup> Les salines de Bourgneuf sont alimentées par la Charrau blanche qui reçoit l'eau salée par les vannages du Collet et de Millac. La saline des Moutiers est alimentée par le Coëf Baraud à la sortie de la commune qui bénéficie d'un nouveau vannage dans le cadre des travaux du PAPI.

## Budget de fonctionnement 2,387 MILLIONS D'EUROS

### RECETTES

#### FISCALITÉ DIRECTE...

- Taxe d'habitation\*
- Taxe sur le foncier bâti
- Taxe sur le foncier non bâti

*Le produit de la fiscalité directe de l'évolution de la population et des choix politiques en matière de taux.*

*Aux Moutiers les taux restent inchangés depuis 17 ans.*

1,639 M€

#### ... ET INDIRECTE

- Droits de mutation (payés sur toutes les cessions immobilières : 40 000 euros)

*Le niveau des droits de mutation est fixé par l'État.*

#### DOTATIONS ET SUBVENTIONS

**Dotation globale de fonctionnement**

- Compensations liées aux réformes de la fiscalité locale :
- Dotation de péréquation entre collectivités
- Dotation de solidarité rurale

**Subventions** (CAF pour le contrat enfance)

*La DGF\*\* est allouée par l'État aux communes et communauté de communes et calculée en fonction de la population mais aussi de critères variés - longueur de voirie, nombre d'enfants scolarisés.. - qui changent d'une année sur l'autre.*

0,500 M€

#### ATTÉNUATION DE CHARGES

- Remboursements par les assurances
- Produits exceptionnels

0,077 M€

#### AUTRES RESSOURCES

- Part d'excédent de fonctionnement 2017(0,043 M€)
- Revenus locations
- Restauration scolaire et C.A.L

0,171 M€

### DÉPENSES

#### CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL

*Une grosse partie de l'effort porte sur ce poste . Il ne s'agit pas d'apporter moins de services à la population mais de maîtriser les dépenses par une révision ou mise en concurrence des marchés de fourniture, espaces verts, éclairage public, entretien des locaux...*

0,688 M€

- Fluides (électricité, gaz, téléphone...)
- Fournitures
- Maintenance
- Ecole (0,128 M€)

#### AUTRES CHARGES DE GESTION

- Subventions
- Participation de la commune à divers organismes
- Indemnités des élus

0,113 M€

#### FRAIS FINANCIERS

- Intérêts des emprunts

0,124 M€

#### ATTÉNUATION DE PRODUITS

- Reversement fiscalité
- Dépenses imprévues

0,232 M€

#### CHARGES DE PERSONNEL

*La commune des Moutiers emploie 27 agents. Un effectif qui atteint 30 personnes en été avec les saisonniers.*

0,919 M€

#### DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

0,041 M€

#### ÉPARGNE BRUTE

*La différence entre recettes et dépenses constitue ce que l'on appelle l'épargne brute de la Commune Le montant est intégralement reversé en section d'investissement.*

0,270 M€

\* **Taxe d'habitation** : Elle comporte une part communale et une part intercommunale. La répartition en est indiquée sur l'avis d'imposition tout comme le taux déterminé par chaque collectivité.

\*\* **DGF** : Elle est décidée chaque année dans le cadre de la loi de finances votée en décembre et portée à la connaissance des communes courant mars.



## Budget d'investissement 1,383 MILLION D'EUROS

### RECETTES

0,270 M€

ÉPARGNE BRUTE

0,923 M€

#### RECETTES D'ÉQUIPEMENT ET FINANCIERES

Fonds de compensation de la TVA  
Taxe d'aménagement  
Subventions diverses  
Excédent de fonctionnement 2017 (0,480 M€)

0,189 M€

#### EMPRUNT D'AJUSTEMENT

*L'emprunt d'ajustement permet d'équilibrer les comptes en fin d'exercice. Si sa gestion a été plus favorable que le budget, elle peut ainsi emprunter moins que prévu... Mais le montant budgété constitue un maximum qu'elle ne peut pas dépasser.*

### DÉPENSES

0,787 M€

#### PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE

Investissements de réhabilitation (voirie, bâtiments, réseaux, matériel, mobilier, études: PLU, )  
Projets spécifiques : columbarium, équipement et travaux salle Jean Varnier, éclairage public, Aménagement salle des associations dans la maison LOQUET, bibliothèque, diagnostic Chapelle de PRIGNY, Réhabilitation de la zone ostréicole de Lyarne, informatique, terrains...

0,257 M€

#### REMBOURSEMENT DU CAPITAL DES EMPRUNTS

Capital de la dette courante

0,049 M€

#### DÉPENSES IMPRÉVUES

0,290 M€

#### DÉFICIT REPORTÉ

## Cadre général du budget

Le budget 2018, voté par le conseil municipal le 26 mars 2018, a été basé sur un débat d'orientation préalable informel qui s'est déroulé en fin d'année 2017. Dans un contexte financier toujours contraint, le budget 2018 veille à la préservation de la qualité du service public local et renoue avec un niveau d'investissement significatif répondant notamment aux exigences de sécurisation des voiries et à l'amélioration des lieux permettant aux associations d'exercer leurs activités.

Les grandes orientations retenues sont les suivantes :

- Stabilité des taux d'imposition (demeurés inchangés depuis 17 ans)

et gel global des prix des services à l'exception de la mise en place d'une contribution des familles à l'organisation, jusque-là gratuite, des TAP pour la prochaine rentrée. L'arrêt des contrats aidés et la diminution progressive des offres d'ateliers émanant de bénévoles sont à l'origine de cette évolution. Le coût horaire pour les familles restera aussi faible que possible.

- Investissements couverts par autofinancement sans recours à l'emprunt pour maintenir une situation financière aujourd'hui saine mais encore caractérisée par un endettement notable.
- Poursuite des efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement sans

altération de la qualité de service aux administrés.

#### Section de fonctionnement, équilibrée entre dépenses et recettes à hauteur de 2,387 millions d'euros

Il s'agit des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux.

**Les recettes** correspondent aux sommes encaissées au titre de prestations fournies à la population (restauration scolaire, locations de salle, participation pour le portage des repas, ...), impôts locaux, dotations versées par l'Etat et d'autres collectivités, subventions. Elles s'élèvent à 2,387 millions d'euros.



**Les dépenses** correspondent aux frais de personnels, aux intérêts de la dette, à l'épargne brute virée en autofinancement à la section investissement, aux fournitures et prestations pour l'Ecole Eric Tabarly et le centre d'accueil des Farfadets, à la maintenance nécessaire au maintien du patrimoine bâti communal, aux fluides et fournitures.

#### **Autofinancement**

L'épargne brute s'élève à 0,270 M d'euros. C'est la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Elle signe donc les efforts de maîtrise des coûts opérés par une gestion attentive sur tous les postes où des marges d'économie s'avèrent possibles sans dégradation du service ou des équipements.

L'épargne nette qui en est découlée après déduction du capital de la dette qui s'élève à 0,257 M d'euros est encore très limitée ce qui nous conduit à limiter encore le recours à l'emprunt.

#### **Section d'investissement équilibrée entre recettes et dépenses à hauteur de 1,383 millions d'euros**

**Les recettes**, sont, pour une part, directement liées aux dépenses d'investissement de l'année précédente via le Fonds de compensation de la TVA récupéré l'année suivant leur réalisation. Elles sont aussi constituées de l'excédent de fonctionnement de l'année précédente qui s'est élevé à 0,480 millions d'euros. S'ajoutent

les taxes d'aménagements et diverses subventions.

Enfin, le prévisionnel d'épargne brute de la section de fonctionnement et l'emprunt d'ajustement pris par sécurité qui ne sera utilisé qu'en cas de nécessité, viennent compléter le dispositif.

**Les dépenses** couvrent le remboursement du capital de l'emprunt (0,257 millions d'euros) et permettent de réaliser le programme des investissements de l'année.

En 2018 un effort particulier est porté sur la **voirie** reliant l'avenue de la Mer au parking du Lancastria. En raison des travaux de protection des inondations mis en œuvre en application du PAPI et qui sont en cours de finalisation, les travaux sur ce secteur très emprunté et dégradé ont été décalés d'un an. Ils ont démarré au début de l'été, avec l'ambition de réaliser un cheminement sécurisé pour les piétons, les vélos et les voitures tout en préservant des zones de stationnement. En raison de l'importance de ces travaux et d'études complémentaires à réaliser, après une réunion de quartier avec les riverains, nous avons prévu de décaler en 2019 les interventions sur la rue du Docteur Dinet tout en sécurisant dès 2018 le carrefour avec la route du Collet.

**Le deuxième grand chantier concerne les travaux sur les bâtiments mis à disposition des associations et la bibliothèque :**

aménagement de la Maison Loquet pour créer une salle de réunion confortable pour les associations qui utilisent notamment la salle des Magiciens. Cette opération une fois finalisée, nous pourrions procéder à l'intégration de la salle des Magiciens dans l'espace Bibliothèque devenu aujourd'hui trop limité.

La troisième opération porte sur la **réhabilitation de la zone ostréicole de Lyarne**, dans le cadre d'une opération qui bénéficiera de soutiens importants dans le cadre du FEAMPS, financements européens gérés par la Région.

Le quatrième chantier concerne le diagnostic des travaux à réaliser sur l'un des éléments majeurs de notre patrimoine, la Chapelle de Prigny. Ce diagnostic est indispensable pour programmer de façon cohérente des restaurations dont la réalisation devrait pouvoir commencer en 2019.

Enfin, nous devons concrétiser, par une révision de notre PLU, les orientations sur lesquelles la commission urbanisme travaille depuis plus de 2 ans.

À ces grandes opérations s'ajoutent les achats de terrain pour consolider la zone forestière, les améliorations nécessaires de l'éclairage public, des équipements et travaux complémentaires salle Jean Varnier.

#### **Quelques éléments comparatifs permettent de situer notre commune**

- Dépenses de fonctionnement par habitant : **843 euros** (moyenne des dépenses pour les communes de la même strate : 768)
  - Recettes de fonctionnement par habitant : **957 euros** (moyenne de la strate : 1037)
- Ces données justifient la poursuite des efforts de maîtrise des coûts de fonctionnement mais il faut mentionner que la strate inclue des communes qui n'ont pas les charges induites par le caractère de station balnéaire de notre commune)*
- Dépenses d'équipement par habitant : **281 euros** (moyenne de la strate : 282)
  - Recettes d'équipement : **119 euros** (moyenne de la strate : 134)

**Nadine Fleurs**  
*La maison du végétal*

Toutes Compositions  
 Florales

Route de Machecoul  
**44580 BOURGNEUF en RETZ**  
 ☎ **02 40 21 49 23**  
[www.nadinefleurs.fr](http://www.nadinefleurs.fr)

VENTE AUX PARTICULIERS DU LUNDI AU DIMANCHE MIDI  
 Tél : 02 40 21 49 23

ETS. Horticole  
 Claude Masson

Flora 2010  
 L'AGITATEUR FLORAL  
 Florajet

**l'île du bien-être**  
 Institut de Beauté et de bien-être

Chemin de la Culée - Bourgneuf en Retz - 44580 Villeneuve en Retz  
**02 51 74 03 38** • [contact@iledubienetre44.com](mailto:contact@iledubienetre44.com)  
[www.iledubienetre44.com](http://www.iledubienetre44.com)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
 de 9h30/12h30 - 14h/19h  
 Mercredi de 9h30/12h30 - 13h30/16h30  
 Samedi de 9h à 15h30  
 Possibilité de Rdv le midi, et le jeudi jusqu'à 20h

PHYT'S  
 LPG  
 ZOO essence of nature

 **RENAULT**  
 La vie, avec passion

**Bourgneuf Automobiles**

Réparation toutes marques - Vente véhicules neufs et occasions  
 Nouvelle technologies, climatisation, air-bag,  
 injection, entretien, pré-contrôle technique gratuit

**02 40 21 92 70** Z.A. des Jaunins  
 44580 BOURGNEUF-EN-RETZ

[www.renault.fr/concessionnaire.bourgneuf-en-retz-garage-rouaud-goisnard.html](http://www.renault.fr/concessionnaire.bourgneuf-en-retz-garage-rouaud-goisnard.html)

**AUTO-ÉCOLE BOURGNEUF**  
 Enseignement de conduite B, AAC, boîte automatique

**Susanne Desjardins** Enseignante de conduite

2, ZA Les Jaunins - Bourgneuf en Retz  
 44580 Villeneuve en Retz  
**06 62 71 23 21**  
[bersusi@aol.com](mailto:bersusi@aol.com)

**Heures de Code**  
 Mardi 19h • Mercredi 18h • Vendredi 19h30 • Samedi de 10h à 12h

E0304405950

 **DEVELOPPEMENT OUEST**

**Aménageur - Lotisseur**

2, rue Marie Curie - CS 52411 - 44124 **VERTOU** Cedex  
 Tél. **02 51 79 18 96** - E-mail : [accueil@ifi-ouest.fr](mailto:accueil@ifi-ouest.fr)

[www.ifi-amenagement.fr](http://www.ifi-amenagement.fr)



## Promouvoir les productions locales

### Proxi

L'épicerie de proximité des Moutiers en Retz joue la carte des productions locales. Parmi les produits disponibles au magasin :

- Le vin du Sillon Côtier de Nicolas Ferré
- La tomme du Marais des Champs de Bourgneuf
- Le fromage de chèvre de Chrystelle et Augustin Deniaud
- Les glaces des Délices de l'air marin » de la Fradouillère aux Moutiers
- Le sel des Salines de Millac de bourgneuf
- Les cafés et les thés de la Brûlerie de Pornic
- Le miel de St Père en Retz
- Les fromages de la fromagerie Beillevaire de Machecoul
- Les confitures de Muroise et Cie
- Les viandes, le beurre cru du Gaec du Chêne Tied de St Viaud
- Le pain bio de la ferme du clos Mouillé de Bourgneuf
- Les chocolats « Douceurs du Carabouin » de Christian Girard à Bouin

Installée depuis avril 2007, Carole Drapeau innove cette année avec un distributeur de pain qui comme le pain vendu en boutique vient du Comptoir des Pains à Pornic

**4 Place de l'Église Madame**  
**Tél. 02 51 74 61 88**

*Horaires estivaux de 8h à 20h tous les jours*

### Marché gourmand à la ferme

L'association « Marché gourmand des Moutiers en Retz » renouvelle cette année son marché de producteurs et artisans. Il se déroulera tous les lundis de 17h à 20h du 9 juillet au 27 août inclus à la Fradouillère aux Moutiers en Retz. 18 exposants seront présents pour faire découvrir leurs produits. Une mini-ferme sera mise en place, des balades à poneys et la possibilité d'assister à la traite sur demande.

### Balades gourmandes

Comme chaque année, Jean-Marc Ferré propose la découverte des savoir-faire et des produits locaux : vin, sel, huîtres et glaces de la ferme. Ces balades ont lieu chaque mardi de l'été à partir de 9h30.

**Renseignements et réservations à l'Office de tourisme intercommunal**  
**02 40 82 74 00**

### Du sel, des huîtres, et autres produits locaux



Après 14 années de saliculture aux Moutiers en retz, Bernard THEBAULT a fait valoir ses droits à une retraite bien mérité en 2017. Avec un dernier été particulièrement sec et chaud il a pu produire et stocker du sel pour deux années environ.



Vous pourrez donc retrouver ses produits :

- gros sel
- fleur de sel
- sel de bains

dans la zone aquacole de Lyarne, chez Nadine et Philippe GADET, ostréiculteurs et producteurs d'huîtres nées en mer.

Vous en profiterez également pour déguster sur place une variété de fruits de mer, mais aussi différents produits locaux. Pour les curieux, une visite pédagogique peut être organisée.

**Zone Aquacole de Lyarne - Tél. 02 51 74 64 17 - [gadet.p@orange.fr](mailto:gadet.p@orange.fr)**  
**Facebook : [Ostréiculteur.gadet](https://www.facebook.com/Ostréiculteur.gadet)**  
**Sel Le Monastérien, Bernard Thébault 06 68 30 12 13**



## Du nouveau dans la restauration

### La Fab'Ric

### La Petite Monastérienne

La Petite Monastérienne a profité de l'hiver pour se refaire une beauté.

Elle vous propose toujours pizzas, crêpes et galettes... dans un décor renouvelé sur la place des Moutiers.

**5 Bis place de l'Église Madame,  
44760 Les Moutiers en Retz  
Tél. 09 73 68 38 87**

Richard CHARRIER et Kevin NAUD viennent d'ouvrir le restaurant, bar lounge « La Fab'Ric », le long de la Route Verte, entre Lyarne et Le Collet.

Un personnel souriant et dynamique vous accueille dans un décor raffiné face à la baie. Une terrasse, des palmiers, tout est en place pour passer un bon moment en écoutant de la musique Deep house.

ouvert le matin à 10h30, de 12h à 14h30 pour le déjeuner, à 18h pour l'apéritif et à 19h30 pour le dîner.

De mi-juin à fin août, tous les vendredis, DJ de 17h à 20h.

**Route Verte, Domaine du Collet - 44760 Les Moutiers en Retz  
Tél. 02 40 64 26 53 - restaurantlafabric@gmail.com**

**NOUVEAU**

## Artisans

### Les Ciseaux à bois

Originaire de Bouguenais, **Frédéric RICHEUX**, 49 ans, est installé depuis 11 ans sur la commune des Moutiers en Retz.

*« J'ai travaillé pendant trente ans comme ouvrier ébéniste d'Art ; à la suite d'un licenciement, j'ai décidé de créer mon entreprise sous le nom "Les Ciseaux à Bois" .*

*L'expérience acquise, les matériaux spécifiques anciens à ma disposition m'ont permis de sauter le pas. »*

La restauration de meubles anciens, les boiseries et parquets, la marqueterie, les vernis au tampon et au pistolet, les créations de meubles sur mesure font partie de ses réalisations.

**57 route de La Bernerie - 06 98 87 67 21  
lesciseauxaboix@gmail.com**



### MELINDA peinture

Mélinda, monastérienne depuis 14 ans, a choisi le métier de peintre en bâtiment.

Elle exerce ce métier avec passion depuis 10 ans et vient de créer son auto-entreprise. MELINDA peinture.

Elle aime les contacts avec les clients, l'écoute et le partage avant la réalisation des projets d'embellissements intérieurs et extérieurs.

Elle effectue les peintures, pose les papiers peints, fait les ravalements extérieurs et utilise le pistolet airless.

**meligwen@msn.com - Tél. 06 31 82 03 31**



**NOUVEAU**



## De nouvelles offres d'hébergement aux Moutiers

*Siège d'une très ancienne châtelainie ayant appartenue à Gilles de Rais, Le Bois-des-Tréhans est une terre pleine de mystères aux vieilles pierres énigmatiques et aux visiteurs illustres. Avec ces nouvelles offres d'hébergement alliant rénovations de goût et services contemporains, Les Moutiers confirment une vocation d'accueil de qualité en rapport avec le charme discret d'une commune qui sait ce qu'elle doit à son passé.*

### Gîte Le Bois des Tréans

Ancienne écurie rénovée en gîte, alliant pierre et style industriel, située à proximité de la mer et des commerces des Moutiers en Retz, et à 7 km de Pornic.  
5 chambres (15 personnes), piscine.

<https://www.pornic.com/gite-le-bois-des-treans.html#media>  
<https://www.gites-de-france.com/location-vacances-Les-Moutiers-en-retz-Gite-Le-Bois-Des-Treans-44G211921.html>

### Chambres d'hôtes Le Moulin des Tréans

La campagne en bord de mer, au pied d'un moulin du XIII<sup>e</sup> siècle, proche des Moutiers en Retz et des plages. Composé de deux chambres dans une grange entièrement rénovée, et de 2 yourtes, le Moulin des Tréans peut accueillir jusqu'à 14 personnes, il dispose d'un espace fitness et bien-être.

<https://www.lemoulindestreans.fr/>  
<https://www.pornic.com/le-moulin-des-treans.html>

et pour compléter ces deux offres, existe depuis quelques années :

### L'Abri Côtier

Maison d'hôtes, proche du centre des Moutiers-en-Retz, des plages et de Pornic, 3 chambres, piscine chauffée.

<https://www.pornic.com/l-abri-cotier-1.html>

## Du nouveau à la poissonnerie de la baie



Brigitte LOGE a repris la poissonnerie des Moutiers ainsi que les marchés de La Bernerie, Pornic, et La Birochère

Spécialisée dans les produits côtiers elle s'approvisionne auprès de mareyeurs de St Gilles, La Turballe, Le Croisic, la Cotinière et Brest.

Vous trouverez sur le « ban » des poissons, coquillages et crustacés, sans oublier les plateaux de fruits de mer sur commande.

Ouvert toute l'année y compris les jours fériés  
Les horaires d'été : tous les matins de 9h à 13h

**8 Place de l'Eglise - Tél. 02 40 64 69 46**



# M TAXIS MORLET

**LES MOUTIERS EN RETZ**  
PORNIC - LA BERNERIE EN RETZ

**06 78 71 99 61**

Prise de rdv de 9h à 18h du lundi au vendredi  
*Le week-end sur réservation*

taxi.morlet@orange.fr  
19, rue du Pré Tarin  
44760 LA BERNERIE EN RETZ

 Conventionné  
organisme  
d'assurance  
maladie

 4 taxis

 Minibus  
7 passagers

 Gare et  
aéroport

 Hopitaux



[www.marionetmathieuoptyciens.fr](http://www.marionetmathieuoptyciens.fr)



1 place de la Gare - 44210 PORNIC - 02 51 18 63 59



## Jolly CHARPENTE

TRAVAUX MARITIMES  
CHARPENTE  
OSSATURE BOIS

   
Le nouveau standard du bâtiment

Z.A. Les Jaunins - Bourgneuf en Retz - 44580 Villeneuve en Retz  
Tél. 02 40 21 42 40 - [www.jolly-charpente.com](http://www.jolly-charpente.com)

## Domaine du Sillon Côtier



NICOLAS FERRÉ  
VIGNERON - RÉCOLTANT

1<sup>ER</sup> CHEMIN DE TRÉLEBOURG • 44760 LES MOUTIERS-EN-RETZ

Tél. 02 40 64 77 29 • [sillon-cotier@wanadoo.fr](mailto:sillon-cotier@wanadoo.fr)

[www.domaine-sillon-cotier.com](http://www.domaine-sillon-cotier.com)



# POMPES FUNÈBRES

## Allain

SALONS FUNÉRAIRES  
ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES  
DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE  
CONTRATS OBSÈQUES

16, rue de Nantes - 44320 CHAUMES-EN-RETZ  
Tél. 02 51 74 57 94  
Ag 9844306

35, rue Jean du Plessis - 44760 LA BERNERIE-EN-RETZ  
Tél. 02 40 64 61 07  
Ag 200044333

1 rue de la Taillée - 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ  
Tél. 02 40 21 93 30  
Ag 200044328

# PATRICE ENTRETIEN & VITRERIE

Bel Essor - Le Clion sur Mer  
44210 PORNIC

Tél./Fax 02 40 21 70 73  
[patricebeillard@aol.com](mailto:patricebeillard@aol.com)

# BREHARD

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Z A le pont neuf 44320 SAINT PERE EN RETZ  
Tel : 02.40.21.70.78 - Fax : 02.40.21.86.16  
[secretariat@brehard-tp.fr](mailto:secretariat@brehard-tp.fr)



### Le Sourire Monastérien : une association dynamique de retraités

Le 26 avril 1976 Paule Martinière a fondé le Sourire Monastérien et l'a présidé durant 13 ans. Annick Lozac'h lui a succédé pendant 15 ans.

Depuis septembre 2004, Henriette Coen-Urel assure cette présidence.

En 2018 le conseil est constitué de 15 membres. Six personnes forment le bureau.

De 85 adhérents en 1976, 63 en 2004, aujourd'hui l'association est riche de 113 membres (75 Femmes, 38 Hommes).

Elle accueille à partir de 50 ans, sans limite d'âge.

Le Sourire Monastérien a pour objectif de rompre l'isolement, de créer,

animer, développer les rencontres et les liens d'amitié entre ses membres.

Les activités se déroulent toute l'année toute l'année, sauf en juillet, août et pendant les vacances de Noël.

#### Les activités

- Atelier travaux manuels, le lundi après-midi : petites créations (tricot, broderie, point compté, couture).
- Jeux de société, le mercredi après-midi (Tarot, Belote, Scrabble, Rami, Rummikub, Jeu de Toc).
- Art floral : 1 fois par mois

#### Manifestations

- marché aux puces de l'Amicale Laïque au printemps (vente des travaux confectionnés à l'atelier)
- expo-vente des travaux en juillet,

salle des Magiciens vente de crêpes lors du marché aux puces de l'Elan monastérien le 14 juillet et lors d'une soirée d'animation communale le 11 août

- marché de Noël en décembre avec vente de crêpes et petite restauration, salle Jean Varnier (9 décembre 2018).

#### Sorties et Voyages :

- cinéma : une fois par an à Nantes,
- voyage à Madère en Mai 2018
- descente de la Loire en bateau, en juin 2018
- « les noces maraîchines » Le Fenouiller en octobre 2018

#### Instants de convivialité :

- Galette des rois,
- Repas de l'AG en janvier
- Goûter de Noël

**Le Sourire Monastérien (Association des retraités des Moutiers en Retz)**

**Tel 02 51 74 68 07 - lesouriremonasterien@gmail.com - Lesouriremonasterien.asso-web.com**

### Une enquête historique aux Moutiers

Les mercredis 18 juillet et 8 août prochains, la Nouvelle Maison de l'Histoire et l'association Patrimoine Marais Breton et Marches de Bretagne (P2MB) proposent aux enfants de 8 à 14 ans de résoudre une enquête historique aux Moutiers. A travers un jeu de piste dans la commune, les enfants découvriront les Moutiers du XV<sup>ème</sup> siècle à l'époque où les monastères avaient une grande emprise sur la cité.

**Synopsis :** Au milieu du XV<sup>ème</sup> siècle, la prieure de Sainte-Marie est

paniquée. La lanterne des morts est allumée. Un malheur est donc arrivé. Il va falloir l'aider à trouver ce qui s'est passé.

Les participants au jeu vont devoir mener l'enquête en parcourant la ville, à la recherche d'indices. A chaque étape, ils devront trouver un tube rouge contenant des informations permettant de résoudre l'énigme et d'avancer vers la suite de l'histoire.

#### Informations pratiques

Le parcours complet dure 1h30 environ. Il est réalisable entre 14h00 et

18h00 (dernier départ à 16h30). Départ devant la lanterne des morts, arrivée sur la plage du Pré Vincent.

**Conseil :** se munir d'un téléphone portable pour pouvoir recevoir des conseils si vous êtes bloqués à une étape.

Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents pendant toute l'animation. Les plus grands pourront faire le parcours en autonomie mais avec l'accord de leurs parents

**Renseignement au 02 51 74 63 73 - rivron.jeanpierre@wanadoo.fr - Animation gratuite et sans réservation.**



## Les travaux de printemps du GSPC

Le Groupement de Sauvegarde du Port du Collet, association plus que cinquantenaire, mais toujours d'une âme jeune et dynamique, profite de l'arrivée des beaux jours pour décupler son activité.

Les panneaux composant l'exposition retraçant l'histoire du Port et de son association ont été remis en place sur les cabanes de pêcheurs.

Pour faciliter la navigation le chenal permettant la sortie des bateaux vers le large est balisé par des perches mises en place à partir d'embarcations de sociétaires du GSPC.

Les bouchots de Fiol sont également sécurisés pour permettre aux navigateurs en herbe ou confirmés de passer les roches de Bouin en toute sécurité. Pour ce faire des balises plus importantes sont implantées

avec le concours de Mr Sébastien Guillot, professionnel qui met à disposition son bateau et ses moyens de manutention.

Ces travaux sont organisés et pilotés par des ostréiculteurs récemment retraités, Guy Picot et Christian Ferré, qui ont une grande connaissance de notre baie.

Il ne faut pas oublier le travail fait en amont par les nombreux sociétaires du GSPC de diverses origines. Chacun, attaché au port du Collet, apporte son aide, à titre d'exemple les balises sont coupées en forêt et amenées au port, le transport peut être assuré par les camions-grues de la communauté de Machecoul ou de l'entreprise Jolly Charpente de Villeneuve.

Le Port du Collet, plus que jamais, montre qu'il est un point d'union, de rencontre de plusieurs communes du Pays de Retz.



*De gauche à droite : Sébastien Guillot, exploitant des bouchots de Fiol, Jean-Paul Ménard, Jean-Michel Roncin, Christian Ferré, Fred, Guy Picot.*

Les réalisations du GSPC sont financées par les bénéfices des « Rendez-vous du Port du Collet » fête organisée tous les ans durant laquelle les plaisanciers ont à cœur de proposer des promenades en mer. Cette année elle aura lieu le 29 juillet. Venez nombreux.



## Les mercredis de Prigny

Comme chaque été, la chapelle de Prigny sera ouverte, pour les visites, tous les mercredis, de juillet et août, de 14h à 18h. Vous serez accueillis par les bénévoles de l'association. Le soir à 21h nous enchaînons avec les concerts, voici le programme de la saison 2018 :

### Juillet

- 04 - Duo Harmonica & guitare – Bruno Rouillé et Cyrille Simon
- 11 - Duo vibraphone violoncelle & voix - Noémie Bousquet et Hélène Gendek
- 18 - Trio chant & piano - Flo. Ladmirault, Catherine Eon Taillandier et Ofélia Valibouze
- 25 - Local Brass Quintet – Quintette de cuivres

### Août

- 01 - Duo chants bretons & guitare - Nolwenn Monjarret et Philippe Le Gallou
- 08 - Accordéon de concert - Bogdan Nesterenko.
- 15 - Duo Lazuli flûtes & harpe chromatique - Yves Brisson et Emilie Chevillard.
- 22 - Ténor & guitariste - Jérôme Billy et Alain Rizoul
- 29 - Chœur de femmes « EVA » a capella - Françoise Roussillat (20h30)

Vous pouvez consulter notre site internet : [www.lesmercredisdeprigny.fr](http://www.lesmercredisdeprigny.fr)

Sur ce site, vous trouverez des informations relatives aux artistes, leur répertoire et des photos. Bonne saison musicale.



## Le Club Nautique

Le club nautique a repris ses activités depuis le mois de mars mais il n'est jamais trop tard pour venir nous rejoindre.

Une équipe d'une trentaine de navigateurs, de 7 à 70 ans, du débutant au confirmé, se retrouve tous les samedis de mars à novembre pour naviguer dans la bonne humeur. Vous pouvez venir nous rejoindre tout au long de l'année. Vous hésitez, une séance de découverte est possible à tout

moment. Attention, vous risquez d'attraper le virus.

En plus de nos activités habituelles (régates, raid Noirmoutier), nous avons organisé une opération nettoyage des plages au mois d'avril pour sensibiliser à la pollution en milieu marin et faire découvrir la voile à des non-initiés.

Afin d'améliorer l'accueil des jeunes publics, nous avons procédé au remplacement des trampolines

de catsy et à l'achat d'un bateau supplémentaire.

Nous remercions la municipalité et le conseil départemental pour leur soutien sans lequel ces investissements seraient impossibles.

La saison estivale est toute proche, nous serons heureux de vous accueillir pour des stages à la semaine ou des séances de découverte. Nous louons également des kayaks et des paddles.

## Le Club de Tennis

De belles journées se profilent, une envie de jouer au tennis ?

Pas de problème venez découvrir nos courts de tennis, dans un cadre que beaucoup envient entre bourg et mer, vous pouvez réserver votre cours au :

**Du 01 Juillet au 02 Septembre :**

A PROXI SUPER 4 place de l'église Les Moutiers en Retz

Tous les jours de 13h00 à 18h00

**Les samedis 14 Juillet et 11 Aout**

Le Tennis Club des Moutiers organise leur 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>

GRAND DEFI MONASTERIEN

De 14 à 18h au terrain de tennis

Jeux d'adresse gratuits ouvert à tous Jeunes et Adultes (Tennis, Boules, Palets, Hand, Basket, Golf)

Récompenses

**En dehors de ces dates, réservation au : Tel : 06 52 31 07 58**



(VOUS DEVREZ PRENDRE ET RENDRE LES CLES A L'ADRESSE QUI VOUS SERA INDIQUEE)

- Heure normale: 8€ (Toute l'année pour les non adhérents)
- Juillet et Aout : Heure Club: 4€
- Gratuit le reste de l'année aux adhérents du club

Réservation Gratuite aux **membres du club** jusqu'au 01/07/2017.

Pensez à adhérer ou renouveler votre abonnement. 50€ pour l'année 2018

Nota : L'utilisation des courts implique le respect du règlement intérieur.



L'utilisateur ne doit pas faire l'objet d'une contre-indication à la pratique du Tennis.

Tout cours occupé de façon illicite fera l'objet d'une pénalité. Le contrevenant se verra appliquer une amende représentant 3 fois le montant de l'heure facturée (Délibération du 1<sup>er</sup> juillet 1994)

**Pour tous renseignements :  
J.C BORDIER - 1 Rue Félix Guillou  
44760 Les Moutiers en Retz  
Tel : 02 53 79 02 75  
06 14 35 45 59**



### Country & Line

Le premier bal country de l'association Moutiers Country & Line a eu lieu le samedi 21 avril 2018.

Une centaine de personnes est venue se dégourdir les jambes au rythme des danses.

Le stage d'initiation gratuit avant le bal a permis de rire et de découvrir la danse country «en couple» pour le plus grand plaisir de chacun.

Accessible à tous, vous pouvez venir danser avec nous tous les mardis à

partir de 19h30 salle Jean Varnier.  
Prochain bal le 20 avril 2019.

**Rachel Cuillandre**  
**06 64 82 99 52**

### Sûrya yoga

L'association Sûrya yoga propose la pratique du Hatha yoga aux Moutiers en Retz, petite salle Jean Varnier.

Les cours sont dispensés par Laurence Alexandre-Guérinel diplômée de l'Ecole Française Du Yoga de l'Ouest (E.F.Y.O).

Les cours adultes sont multi niveaux. Ils accueillent tout naturellement les femmes enceintes.

Un cours d'essai gratuit est proposé par l'association afin de pouvoir découvrir l'activité et l'enseignement proposé.

N'hésitez pas à nous contacter au **06 52 16 63 08**

ou par courriel à l'adresse suivante **[surya.yoga@orange.fr](mailto:surya.yoga@orange.fr)** et au Forum des Associations des Moutiers en Retz.

### Elan monastérien

Quelques précisions sur notre calendrier :

Concours de pétanque en doublettes ouverts à tous, tous les mardis de juillet Août à 14 h - 10€ par doublette.  
Récompenses + trophées - concours A - B - C

Vide-greniers le 14 juillet 2018 sur le terrain de pétanque face à la salle Jean Varnier 15€ les 4 m.

9° Grand Prix de la Ville des Moutiers le samedi 4 Août 2018 à 14 h en doublettes réservé aux licenciés FFPJP  
1+1 autorisé inscription 8€ doublette - récompenses : mises + 50 % + trophées

Reprise des concours internes le 7 septembre à 14 h

Assemblée Générale de l'association le 10 novembre 2018 salle Jean Varnier.

**Contact association : C. Coëslie - Tél. : 02 40 21 28 55 ou 06 17 65 91 74**  
**<http://club.quomodo.com/elan-monasterien-petanque-les-moutiers-en-retz-pays-de-retz>**



### Paroisse St Jean le Baptiste en Retz

Messes aux Moutiers tous les dimanches à 9h30 du 8 juillet au 26 août.  
Rappel des messes en semaine : tous les lundis à 9h30 et les jeudis à 18h15

# JUILLET

## Vendredi 13

Fête nationale : retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal populaire.

## Mercredis 18

Marché artisanal place de l'Église Madame : organisation Amicale laïque. Enquête historique pour les enfants : organisation SHPR et Patrimoine 2 MB.

## Dimanche 29

Les Rendez-vous du port du Collet, animations, vide-greniers : organisation GSPC.



# AOÛT

## Dimanche 5

Vide-greniers, place de l'Église Madame : organisation AMPRI.

## Dimanche 12

Les olympiades de la vase au Pré Vincent : organisation Club nautique.

## Mercredi 22

Jeu de l'Oie au Pré Vincent : organisation Pornic Agglo.

# SEPTEMBRE

## Samedi 8

Forum des associations et accueil des nouveaux arrivants, salle Jean Varnier.

## Dimanche 15

Assemblée générale de l'Amicale de chasse monastérienne petite salle Jean Varnier.

## Samedi 15 et dimanche 16

Journées européennes du patrimoine.

## Vendredi 21

Réunion publique salle Jean Varnier.

## RENDEZ-VOUS AGENDA du 2<sup>ème</sup> semestre 2018

*De septembre à novembre, la bibliothèque municipale propose expositions, conférences, concerts, projections cinématographiques autour du thème du centenaire de la Grande guerre 1918-2018.*

# OCTOBRE

## Vendredi 26

Conférence d'Ursula Berner « À l'ouest rien de nouveau » bibliothèque municipale 18h30.

# NOVEMBRE

## Samedi 10

Assemblée générale de l'Élan monastérien salle Jean Varnier.

## 11 novembre

Commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

## Du 11 au 17

Exposition Centenaire de la Grande guerre, salle d'exposition culturelle : organisation : mairie, Bibliothèque municipale, Union nationale des combattants. Cette exposition sera inaugurée à l'issue des cérémonies de commémoration du centenaire.

## Vendredi 16

Conférence de Véronique Mathot, historienne, vice présidente de la Société des Historiens du Pays de Retz : « 1914-1918, le front de l'arrière » : bibliothèque municipale 18h30.

*Les animations estivales sont présentées en détail dans le Guide des festivités 2018*



## Samedi 17

Dîner dansant annuel de l'Association monastérienne des pêcheurs plaisanciers.

## Du 19 au 25

Semaine « La Grande guerre au cinéma » : organisation Bibliothèque municipale en collaboration avec le cinéma « Jeanne d'Arc » de La Bernerie.

## Samedi 24

Récital « Les Camaros de la Poiluse » bibliothèque municipale 17h.

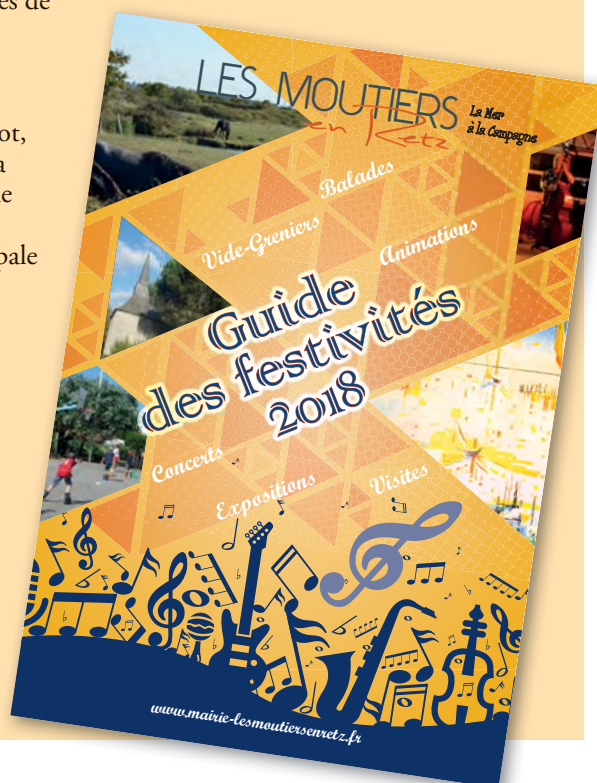
# DÉCEMBRE

## Samedi 1<sup>er</sup>

Lecture spectacle « Eclat-Fragments de la Grande Guerre en Loire Inférieure » : bibliothèque municipale 17h.

## Dimanche 9

Marché de Noël salle Jean Varnier : organisation Le Sourire monastérien.



LA PLUS BELLE FAÇON DE VIVRE VOS VACANCES !!!

**Les Brillas**  
camping

Location et Vente  
de Mobil-Homes

Le Bois des Tréans • 44760 Les Moutiers en Retz  
Tél. 02 40 82 79 78 • info@campinglesbrillas.com • www.campinglesbrillas.com

**Maître Thierry ROBVEILLE**  
Notaire

**LES MOUTIERS EN RETZ**  
Maison avec terrain de 760m<sup>2</sup> comprenant un séjour, une cuisine, 2 chambres, salle d'eau, wc et garage.  
Prix - 155 872 euros (Frais de négociation inclus)

**LES MOUTIERS EN RETZ**  
Maison avec jardin de 500m<sup>2</sup> comprenant un séjour ouvert sur cuisine aménagée, une salle de bains, 2 chambres, wc, garage, débarras, petite pièce au dessus.  
Prix - 171 320 euros (Frais de négociation inclus)

Chemin de la Culée - Zone Commerciale des Salines - 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ  
**TÉL. 02 40 21 40 02 - Fax 02 40 21 46 17**

sarl **CROSNIER**  
Johann  
Artisan Maçon

Maçonnerie Générale et Rénovation,  
Étanchéité, Couverture, Traitement de toiture,  
Peinture et Ravalement,  
Enduit traditionnel et décoratif

14 route du Bois des Tréans  
44760 Les Moutiers en Retz  
**06 51 52 22 45** • crosnier.johann@yahoo.fr

**Sarl Daïan**  
Plomberie - chauffage

Installation sanitaire et thermique  
Rénovation de salle de bain  
Dépannages et petits travaux  
Ramonage de cheminée

44760 Les Moutiers en Retz **06 59 11 22 50**  
eurl-daian@outlook.fr

**BESNIER**  
aménagement

**TERRAINS À BÂTIR**

**Contact**

Service commercial :  
**02 40 49 49 32 - 06 84 65 58 17**

**OPÉRATION**  
"QUARTIER ZAC DE TAILLEMOTTE"  
LES MOUTIERS EN RETZ

**SAS BESNIER AMÉNAGEMENT**  
255, rue de la Renaudière - 44300 NANTES  
maurice.potros@besnier-amenagement.fr  
**www.besnier-amenagement.fr**

# LES MOUTIERS EN RETZ

## MARCHÉ Gourmand

**TOUS LES LUNDIS  
de 17h à 20h**

**du 9 juillet au 27 août inclus**

**A LA FERME  
de la Fradouillère**

**RDV avec vos producteurs  
et vos artisans !**

### ANIMATIONS

Mini-ferme, traite des vaches  
Balades en poneys

**INFOS 06.32.50.54.80**

DOMAINE DU SILLON COTIER

la langouille



**GAEC de la Milliassière**  
Légumes - Le Clion sur Mer

**LOUVIOT**  
Apiculteur St Philbert de Gd Lieu

**EARL DE LA GOGUILLAIS**  
Viande de bœuf, veau de lait...